

"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

VOL. 68 No 28 Saint-Boniface Jeudi 30 octobre 1980

La fête du 75e

C'est en très grand nombre que les paroissiens d'Ile-des-Chênes ont célébré, dimanche, le 75e anniversaire de la fondation de la paroisse de Notre-Dame de la Miséricorde. En pages intérieures, Armelle Molin nous donne les détails de cette mémorable journée, ainsi qu'un survol de l'histoire du village.





Evelyne Reese, élue dans Langevin

David veut nettoyer les écuries d'Augias

Il y a de fortes chances pour que le doux ronron imposé ces dernières années par l'I.C.E.C. au conseil de ville de Winnipeg se transforme à l'avenir en rugissements. Pour la simple et bonne raison que le nouveau conseiller INDÉPENDANT du quartier Langevin, Mme Evelyne Reese, a promis, avec une assurance tranquille appuyée par un large sourire, qu'elle allait "faire du bruit".

par Bernard BOCQUEL

Durant sa campagne électorale, Evelyne Reese, qui a devancé le candidat I.C.E.C., M. Gerry Duguay, et titulaire indépendant Georges Provost, a maintes fois affirmé son souci d'informer le public. "La plus grande responsabilité des conseillers, c'est l'administration des impôts des contribuables. Et personne ne veut en parler". Pourquoi? "Parce que les gens en place ont peur de donner les informations. Car si on veut contrôler les gens, il faut les tenir dans l'ignorance".

Sa croisade, que tout démocrate approuvera au niveau du principe, Evelyne Reese, qui a déjà été conseillère de 1974 à 77 dans l'ancien quartier Winakwa, la déclenchera dès la séance inaugurale du conseil le 4 novembre. Elle proposera deux motions qui traduisent bien ses préoccupations. D'une part elle demandera que les indépendants se déclarent. On sait en effet que, bien que l'I.C.E.C. n'ait plus la majorité absolue au conseil de ville, ce crypto-parti politique dispose de l'appui de conseillers indépendants qu'il serait plus juste de rebaptiser "bienveillants".

Le bilan des élections

Les lecteurs pourront trouver les résultats des élections scolaires et municipales, ainsi qu'une entrevue avec celui qui est de retour à la tête de la municipalité rurale de Taché M. Marcel ROCH.

Il manque trois conseillers

Selon Evelyne Reese, les conseillers qui méritent, à l'heure actuelle, le qualificatif d'indépendant sont: Don Mitchelson, Frank Johnson, Gerry Ducharme... et Evelyne Reese. Si l'on ajoute à cette liste les sept NPD et Joe Zuken, cela fait un total de 12 personnes. Donc il manque trois conseillers pour obtenir la majorité absolue. Il se peut fort que prochainement certains indépendants-bienveillants soient confrontés à des angoisses existentielles.



Mme Evelyne Reese. La nouvelle conseillère du quartier Langevin a décidé que pour se faire entendre, elle allait faire du bruit.

Mais Evelyne Reese ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Elle souhaite que le conseil de ville établisse dès le début la direction de la ville et proposera une motion demandant la reformulation de la politique de la ville "qui a toujours mis la priorité sur de nouveaux développements plutôt que l'amélioration des quartiers existants".

Evelyne Reese veut que la ville dépense l'argent dans les quartiers déjà établis. "On n'a pas besoin d'augmenter les impôts, affirme-t-

(Suite à la page 5)

Au sommaire

La bataille des pouvoirs

Dans la lutte qui vient de s'engager entre le gouvernement fédéral et une majorité de provinces "rebelles" pour la répartition des pouvoirs dans la nouvelle constitution canadienne, le sort des francophones hors Québec est sans doute déjà réglé. Voir l'OPINION de Bernard BOCQUEL en page 2.

Carburant stratégique

Louis MOLIN explique cette semaine pourquoi les ministres de l'agriculture, réunis récemment à Brandon, ont mis en commun leur préoccupation face aux approvisionnements futurs en carburant dans le secteur agro-alimentaire.

Le texte de notre collaborateur peut être lu en page 11

OPINION

La guerre des pouvoirs est déclenchée

Pour le meilleur ou pour le pire, les Canadiens n'ont pas fini d'entendre parler de la constitution. Il ne se passe presque pas une journée depuis que le Premier ministre a annoncé qu'il allait rapatrier unitaléralement l'Acte de l'Amérique du nord britannique, sans que le sujet ne fasse les manchettes.

Un jour M. Pierre Elliott Trudeau accède à la requête du Nouveau Parti démocratique en acceptant d'établir clairement la compétence des provinces dans le domaine des ressources naturelles; le lendemain les Conservateurs entonnent l'hymne national aux Communes lorsque le gouvernement impose la clôture du débat constitutionnel.

Et puis c'est au tour de sept provinces de démontrer clairement leur opposition au projet Trudeau: le Manitoba, le Québec et Terre-Neuve vont traîner le fédéral en cour. Ici, au Manitoba, c'est les 4 et 5 décembre que la Cour d'appel entendra le gouvernement provincial, qui veut savoir si les amendements proposés par M. Trudeau vont affecter les présentes relations fédérales/provinciales et l'équilibre des pouvoirs.

Les juges devront donc donner leur avis sur ce qui constitue le seul véritable enjeu: la répartition des pouvoirs entre le fédéral et les provinces dans la future constitution. Et si la majorité des provinces hurlent à la mort, c'est qu'elles connaissent trop bien la position de Pierre Elliott Trudeau.

"Un transfert massif des pouvoirs"

Lors de sa dernière tentative de donner une nouvelle constitution au pays en 1978,(bill C-60) alors que l'avenir politique des libéraux à Ottawa était incertain, le Premier ministre écrivait dans un document expliquant ses propositions: "La fédération canadienne se caractérise déjà par sa très grande décentralisation. Un transfert massif des pouvoirs du gouvernement fédéral aux provinces ne résoudrait pas nos problèmes".

On peut difficilement être plus clair. Maintenant qu'il dispose encore de plus de quatre années pour mettre ses idées en pratique, il existe peu de chances pour que le Premier ministre ne fasse pas le maximum pour que le gouvernement fédéral obtienne les pouvoirs qu'il juge essentiels pour garantir l'épanouissement du Canada d'un océan à l'autre. Le fédéralisme renouvelé modèle Trudeau sent la centralisation.

Les adversaires du rapatriement unilatéral de l'Acte de l'Amérique du nord britannique font valoir que M. Trudeau transforme par ce geste la nature même du fédéralisme canadien en rompant ainsi l'égalité entre le fédéral et les provinces. D'ailleurs il ne doit pas se trouver un seul "expert" constitutionnel auquel on n'ait pas demandé son avis sur cette question. Et naturellement, les opinions divergent. Mais cela n'a, dans le fond, aucune importance.

Une formule d'amendement contraignante

En effet, la vraie bataille que les provinces "rebelles" devront mener aura trait à la formule d'amendement de la constitution, c'est à dire la règle du jeu qui établit la procédure à suivre pour modifier la constitution, et donc les pouvoirs. Les provinces pourraient tenter de mettre sur pied une formule d'amendement contraignante pour le fédéral, de manière à ce qu'il ne puisse que difficilement s'arroger de nouveaux droits.

De fait, le projet Trudeau prévoit la possibilité pour les provinces de proposer une autre formule d'amendement que celle envisagée par le fédéral. Mais le Premier ministre a placé la barre assez haut pour s'éviter trop de mauvaises surprises. Car il faut que cette formule d'amendement soit soumise par "huit provinces ou plus, représentant au moins 80 pour cent de la population". Conclusion mathématique: il suffit que M. Trudeau dispose de l'appui de l'Ontario pour pouvoir dormir sur ses deux oreilles.

Et pour l'instant, il faudrait utiliser une loupe pour discerner des nuances fondamentales entre le Premier ministre ontarien Bill Davis et le très honorable Pierre Elliott Trudeau.

Au sujet des bonne relations entre l'Ontario et le fédéral, il ne s'agirait surtout pas d'oublier un récent article paru dans le Devoir sous la plume de Robert Décary et intitulé fort éloquemment "Le marchandage des minorités francophones".

Après avoir relevé le refus du projet Trudeau d'étendre aux francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick les garanties constitutionnelles en matière de langues des tribunaux et de la législature dont bénéficient les Franco-Manitobains et les Anglo-Québécois dans le projet du 6 octobre 1980 alors que ces droits étaient garantis dans le projet du 10 septembre 1980, l'auteur conclu:

"Ottawa a abondonné les Franco-Ontariens en échange de l'appui de Bill Davis à l'enchâssement d'une charte qui ne viserait pas sa minorité et à un rapatriement unilatéral. Qui viendra nous dire que les droits linguistiques ne sont pas utilisés par Ottawa à des fins bassement partisanes quand cela lui convient? (...) Et qui pourra encore douter que le fédéralisme des libéraux fédéraux sera celui dont voudra bien l'Ontario, même si, ce faisant, Ottawa doit sacrifier ses plus beaux principes?"

Pour enfoncer le clou, il est aussi opportun de rappeler que le bill C—60 de 1978 prévoyait que ces droits seraient garantis seulement au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario! Sans le gouvernement provisoire de Louis Riel et l'odyssée de Georges Forest devant les tribunaux, on ose à peine penser ce qui serait advenu des Franco-Manitobains si le fédéral balaie d'un revers de main les Franco-Ontariens!

Celui de M. Lyon... ou de son successeur

Naturellement, les défenseurs du projet Trudeau ne manqueront pas de souligner que la charte des droits prévoit l'enseignement du français pour les francophones hors Québec, là où le nombre le justifie. Mais c'est là une bien piètre consolation, qui n'enlève en rien aux "hors Québec" leur statut peu enviable de peuple au conditionnel, d'autant plus que la charte des droits de Trudeau se situe sur le plan de droits individuels plutôt que collectifs.

Dans la gigantesque bataille pour la répartition des pouvoirs entre le fédéral et les provinces qui vient à peine de s'engager, une chose est déjà acquise. Si les Franco-Manitobains, à qui la charte des droits ne donnerait rien de plus pratiquement, veulent d'autres moyen pour mieux vivre au Manitoba, il devront s'adresser au gouvernement provincial. Celui de M. Lyon... ou de son successeur.

Car sans aucun doute amplement satisfait de ce qu'il a concédé aux hors Québec pour assurer pleinement l'avenir de la minorité anglophone du Québec, M. Trudeau se placera probablement dorénavant dans la position du monsieur entrouvrant sa porte et qui dit, une petite moue aux lèvres, au jeune qui collecte des fonds pour les handicapés mentaux: "J'ai déjà donné".

Bernard BOCQUEL

Lettres à LA LIBERTÉ

Bibliothèque française (suite)

La prochaine fois, on oubliera quoi?

Monsieur Bernard Bocquel
LA LIBERTÉ

Cher monsieur,

Je désire, par la présente, faire suite à une lettre de la Société historique de Saint-Boniface publiée dans **LA LIBERTÉ** en date du 23 octobre et qui avait pour sujet la bibliothèque publique de Saint-Boniface.

Il y a quelques semaines, j'ai trouvé dans la boîte à "lunch" de mon petit bonhomme de quatre ans, qui fréquente la petite école, une brochure traitant de la règlementation du prêt de la documentation à la bibliothèque publique de Winnipeg. Sans doute avait-il ramassé ce document lors d'une visite à ce qu'on considère déjà la "succursale de Saint-Boniface".

Le dépliant en question, signé par la bibliothécaire en chef de Winnipeg, a été rédigé en français. Seulement, il a été envoyé chez un imprimeur où le français tombe sans doute dans la catégorie "foreign languages and other ". On a négligé de mettre les accents! Afin de réparer cette négligence ou cet oubli, le personnel de la bibliothèque de Saint-Boniface a tenté de corriger les fautes d'orthographe du document, qui semble maintenant tout mutilé, tout amputé, comme un blessé de guerre à qui on aurait coupé les oreilles. N'empêche que le travail de correction effectué au stylo-bille a laissé de nombreuses cicatrices.

Cette gaffe de la part des imprimeurs, qui est passée inaperçue des administrateurs de la bibliothèque centrale, peut sembler une vraie bagatelle pour certains puisqu'on a tout de même tenté de corriger les fautes grammaticales. Mais la prochaine fois, on oubliera quoi? Dans cinq ans, oubliera-t-on d'embaucher un directeur (ou une directrice) ayant une bonne connaissance du français? Ou peut-on s'attendre à ce que le service devienne, sauf quelques exceptions, semblable à celui qu'on reçoit maintenant au Comité communautaire de Saint-Vital/Saint-Boniface?

Pour assurer l'épanouissement de la bibliothèque publique de Saint-Boniface, ne s'avère-t-il pas important que tous les organismes francophones de la province, la Société franco-manitobaine en particulier, réagissent de vive voix? Les efforts que fait actuellement la Société historique de Saint-Boniface en vue de l'épanouissement de la bibliothèque de Saint-Boniface reposent, je tiens à le dire hautement, sur un bénévolat généreux mais qui a quand même des limites.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations

Gilbert-L. Comeault

Winnipeg
le 24 octobre 1980

cc:Madame Norma Price
Monsieur Robert Bockstael
Monsieur Guy Savoie
Madame Evelyne Reese
Madame Gilberte Proteau
Monsieur John Russell
Mademoiselle Lucile Freynet
Madame Carmelle Boily Le Dorze
La Société historique de Saint-Boniface

LETTRES À LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL

Collaborateurs: Raymond HÉBERT, Armand BÉDARD

Publicité: Léo GROUETTE

Composition: Arlette LACHIVER

Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON

Montage: Gilbert PAINCHAUD

Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

La réplique à l'article sur *"Le scandale du français universitaire hors Québec"*...

Le docteur André de Leyssac, dans un article intitulé "Le scandale du français universitaire hors Québec" s'en prend aux universités et écoles secondaires du Manitoba. Dans un étonnant fatras de contradictions, de contre-vérités et de conclusions erronées, il réclame l'établissement d'un vaste "système d'éducation (...) capable de synchroniser les fonctions éducatrices dans toutes les parties du pays".

Contradiction: est-il croyable qu'il puisse exister des "départements de français (...) traditionnellement opposés au développement de cette langue"? Y aurait-il donc au sein des établissements d'enseignement manitobains des professeurs qui se consacrent depuis longtemps, et avec si peu de succès, à la suppression de la matière qu'ils enseignent, et qui, en conséquence, se précipiteraient inéluctablement vers le chômage? La chose dépasse de loin la pensée de l'homme rationnel!

Contre-vérité: Ottawa n'est point "la seule ville possédant une université bilingue". L'Université Laurentienne, à Sudbury, est également un établissement universitaire bilingue. De nombreuses universités anglophones comprennent dans l'ensemble de leurs facultés des collèges francophones. Ce n'est pas la même chose, d'accord, mais quelle erreur que de crier au scandale et de parler d'un "sabotage méthodique"!

Conclusion erronée: si les élèves du secondaire ne choisissent plus le français comme matière d'étude - ce qui n'est pas exact, malgré les avis du bon docteur - le moyen d'y porter remède c'est de rendre celle-ci obligatoire. Puisque le docteur de Leyssac sait que ce fut précisément le cas au Manitoba jusqu'en 1964, comment ne sait-il pas que ce fut un échec, et que les attitudes négatives vis-à-vis la langue française qu'il voit sous chaque buisson ont leur origine, chez bon nombre d'individus, dans le travail sclérosé qu'on leur avait imposé au cours de leur jeunesse?

Parlons de faits que le docteur de Leyssac ignore, ou feint d'ignorer parce qu'ils s'accordent mal avec sa thèse injurieuse:

1. Les inscriptions en fançais, langue seconde, au niveau universitaire sont actuellement en hausse. (de 35% à l'Université de Winnipeg, de 8% à celle du Manitoba cette année)

2. Un nombre croissant de divisions scolaires établissent des programmes bilingues, et cela pour répondre aux demandes des parents et des élèves.

3. Plusieurs divisions scolaires ont adopté le programme "Core French", ce qui exige un horaire augmenté, des professeurs bilingues et qui impose des buts précis à atteindre à chaque niveau.

4. Les inscriptions dans les cours de français pour adultes (Conversational French) à la seule Université de Winnipeg ont augmenté de 400% depuis trois ans.

Décidemment le français langue seconde vit toujours au Manitoba, et vit bien.

Que croire de cette idée aberrante attribuée dans l'anonymat à un "directeur d'un département de français", au sujet du français comme langue diplomatique? J'ai eu de multiples occasions de côtoyer une foule de collègues, et je peux me flatter de connaître leur pensée mieux que le docteur de Leyssac. L'attribution n'est pas croyable. Le bon docteur aura sans doute embrouillé ses notes.

D'ailleurs, en chercheur libre - et de qualité, si l'on accepte ses propres opinions sur lui-même - que sait le docteur de Leyssac de ce qui se passe dans les salles de classe du Manitoba? Comment ose-t-il se prononcer avec une telle conviction sur un si faible fonds d'expérience? Immigrant au Canada, comme lui, je me méfie bien davantage de prôner l'imposition de mes propres préjugés sur un peuple entier.

Quelle est la vérité? Les inscriptions en français langue seconde sont partout en hausse. Les méthodes, les programmes, les textes, la compétence des professeurs s'améliorent de plus en plus. La francophobie, qui a été pendant trop longtemps la honte de la province est sinon moribonde, du moins gravement malade. Ce ne sera pas les aberrations d'un docteur de Leyssac qui l'achèvera, plutôt le contraire. Il veut nous imposer, comme dans un pays totalitaire, un seul système d'enseignement. En France, il a fallu la révolution des "événements de mai 68" pour bouleverser un système d'éducation que le bon docteur veut instaurer ici!

Soyons sage, cher docteur, car si "le bon sens est la chose au monde la moins partagée", essayons tout de même de ne pas mettre à l'épreuve cette idée salutaire!

Brian BENDOR-SAMUEL

Directeur du département de français
The University of Winnipeg

le 21 octobre, 1980

...et la réponse à la réplique

Les lecteurs de **LA LIBERTÉ** et des autres journaux canadiens qui ont pris connaissance de mes recherches sont déjà au courant de la situation. Cependant, je résumerai celle-ci pour M. Bendor-Samuel.

Supposons que M Jones dirige le département de français de l'université A.B.C. et qu'il accepte de supprimer cette discipline des sujets requis. Une fois les étudiants avisés et la plus grande partie du personnel liquidée, on assistera forcément à une réduction catastrophique des inscriptions. Mais, si au cours des années suivantes, les membres du département ne font rien pour améliorer la situation et la laissent péricliter à un niveau inacceptable, il est évident que le service en question pourra être incriminé dans le naufrage du français.

Rappelons que dans une université-type de 10 000 étudiants, le nombre d'inscriptions aux cours de français est tombé au cours des dix dernières années de 1200 à 95. Oui, cela "dépasse de loin la pensée de l'homme rationnel," surtout au Canada.

Je vous remercie de souligner qu'il y a deux universités bilingues au Canada au lieu d'une. Croyez-vous que cela soit suffisant, M. Bendor-Samuel? Nous, Canadiens français, estimons que ce chiffre est ridiculement bas!

Ajoutons cependant une note réconfortante. Dans bien des écoles, l'association des "Canadian Parents for French" a réussi à vaincre l'opposition des divisions scolaires pour faire établir des cours d'immersion au niveau des premières années d'enseignement. Espérons que ce mouvement s'étendra progressivement jusqu'en 12e année. Les candidats à l'Université pourront alors se flatter de parler français dès le début. À l'heure actuelle, ils ne le peuvent pas. Cela explique les cours de conversation que vous revendiquez et qui ressortent en réalité du domaine scolaire.

Il est par ailleurs aberrant que le directeur d'un département de français universitaire puisse affirmer que les habitants de sa province s'opposent au développement du français.

Que vous ignoriez ou prétendiez ignorer cet état d'esprit ne change en rien la situation. Celle-ci est telle que dans chacune des deux universités de Winnipeg, on ne compte pas plus d'un seul professeur de français titulaire dont la langue maternelle soit le français. Les étudiants qui étudient le français à l'Université méritent mieux que cela. Par analogie, les professeurs canadiens français devraient pourtant avoir le droit d'enseigner le français dans leur propre pays!

Si cet état de choses est déplorable, il serait faux d'associer culture et dictature. Songeons plutôt à la Suisse dont le système d'enseignement comporte un minimum de deux langues obligatoires, et que nous gagnerions à imiter.

Quels que soient les moyens qui mettront fin au scandale universitaire, il faudra en informer le public. **LA LIBERTÉ** a déjà participé à cette tâche avec d'autres journaux canadiens. Les associations franco-canadiennes de chaque province s'intéressent de plus en plus à la question. Ce mouvement ne fait que commencer, mais je ne doute pas qu'il finisse par déclencher certaines réformes.

On comprendra que celles-ci s'imposent, M. Bendor-Samuel, si l'on en juge par la façon dont vous interprétez Descartes dans votre conclusion. Un bon conseil, Monsieur, si vous ne savez pas lire Descartes, ne le citez pas!

André de Leyssac

Winnipeg
le 25 octobre 1980

La chronique de Raymond HÉBERT

La commission scolaire de Saint-Boniface a du pain sur la planche

Un mécontentement vague mais généralisé dans la division scolaire de Saint-Boniface a amené quatorze candidats à contester les cinq sièges de cette commission aux élections scolaires la semaine dernière.

Neuf de ces candidats étaient anglophones et cinq, francophones. Plus de 15,000 des électeurs à Saint-Boniface (qui englobe le "vieux" Saint-Boniface, au nord de la rue Goulet; le parc Windsor et Southdale) sont anglophones alors que seulement 5,000 sont francophones. La proportion d'anglophones augmente à chaque élection, puisque l'expansion se fait uniquement dans le sud de la division, c'est-à-dire à Southdale.

C'est donc un véritable tour de force qu'ont effectué les deux candidats francophones qui ont remporté la victoire, MM. Renald Guay et Gabriel Girard. En effet, M. Guay s'est classé au premier rang, remportant 3,634 votes, soit 268 votes de plus que Mme Joan Barker, qui est arrivée deuxième. M. Gabriel Girard, relativement inconnu dans le vieux Saint-Boniface, a tout de même remporté un grand nombre de votes dans ce quartier. Ce qui est surprenant, par contre, c'est la force qu'ont démontrée ces deux hommes dans les quartiers de Windsor Park et de Southdale, quartiers à forte prédominance anglophone.

Une série de questions et des problèmes difficiles

Surprenant aussi le fait que, malgré tout le mécontentement qui existait chez les électeurs sous la surface, les trois autres gagnants aient été des commissaires sortants. Cela est dû sans doute en partie à l'avantage inhérent que détient un cadidat déjà en poste; il y a aussi le fait que le vote anglophone fut divisé entre neuf candidats. Dans le cas de l'un des trois, M. Jim Garwood, dont le négativisme perpétuel à l'intérieur de la commission scolaire est bien connu par ceux qui s'informent des affaires de la commission, il semble qu'il ait remporté la victoire à cause d'un élément non-scolaire, c'est-à-dire un vote partisan, néo-démocrate.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle commission scolaire à Saint-Boniface devra s'adresser maintenant à une série de questions, de problèmes difficiles. En voici une liste partielle:

1) La mise sur pieds d'une école secondaire d'immersion. Il s'agit là peut-être de la question la plus urgente à Saint-Boniface. Le phénomène de l'immersion a pris énormément d'ampleur dans la division depuis quelques années, au point où deux écoles, Guyot et Howden, ont été désignées comme écoles d'immersion. Le problème est justement que l'école Guyot déborde, et que les étudiants qui sont rendus en 8e année maintenant devront l'an prochain se trouver un nouvel endroit pour poursuivre leurs cours. Seront-ils intégrés au Collège secondaire de Saint-Boniface (qui lui-même déborde, avec une inscription d'environ 650)? Ou devra-t-on créer un nouveau programme d'immersion au niveau secondaire?

Deux écoles à moitié vides

Y aurait-t-il moyen de créer un secondaire d'immersion qui amènerait une clientèle d'autres divisions scolaires, comme Winnipeg et Saint-Vital? Autant de questions auxquelles la nouvelle commission scolaire devra apporter des réponses.

2) L'expansion de l'école Taché. C'est un autre fait bien connu à Saint-Boniface: l'école Taché, la seule école française du quartier, déborde alors que les écoles Provencher et Louis Riel sont à moitié vides. Comment pourra-t-on accommoder le surplus d'élèves à Taché sans nuire au programme B (car les deux commissaires francophones gagnants se sont engagés à respecter le droit des parents d'avoir le programme de leur choix, et de maintenir un niveau élevé de qualité dans tous les programmes).

En même temps, les parents de l'école Taché réclament, avec raison, des facilités physiques équivalentes à celles des autres écoles de la division, notamment un gymnase et un espace suffisant à l'intérieur de l'école pour mener adéquatement le programme scolaire. Questions épineuses, qui taxeront sans doute à la limite les talents de planification et de diplomatie de la nouvelle commission.

3) Stabilisation de l'administration. Autre fait connu: la division scolaire de Saint-Boniface était, il y a trois ans, une des mieux administrées du Manitoba. Des hommes de talent reconnu, comme Peter Coleman, Roméo Verrier, Raymond Lafond et Roger Millier administraient de façon intelligente et efficace les affaires pédagogiques et financières de la division. De ces quatre, il n'en reste qu'un: M. Millier. Les démissionnaires ont été remplacés, évidemment; mais il reste à savoir si les personnes nommées pour les remplacer pourront combler le vide.

Peut-être adopter un système de quartiers?

Il est essentiel, dans une division scolaire comme Saint-Boniface où la question linguistique est un facteur dans presque toutes les décisions à prendre, qu'une administration stable et de haute qualité vienne appuyer la commission scolaire dans son travail. Et c'est en fin de compte à la commission scolaire elle-même de voir à ce que ce niveau de qualité soit atteint et maintenu.

4) L'implantation d'une système de quartiers. M. Guay l'a dit en entrevue au lendemain de l'élection: il est très difficile pour un candidat à la commission scolaire de Saint-Boniface de mener une campagne efficace dans l'ensemble de la division (tous les candidats, à Saint-Boniface, sont élus *"at large"*, dans l'ensemble de la division).

Vu l'expansion substantielle qu'à connue la division au cours des 10 ou 15 dernières années, et des intérêts divergents qu'ont les diverses régions à l'intérieur de la division, il est peut-être temps d'adopter un système de quartiers, où, par exemple, le nord de Saint-Boniface élirait deux commissaires, Windsor Park trois, et Southdale, deux (c'est la répartition dont on parle le plus souvent lorsque la question des quartiers est soulevée). Question moins épineuse politiquement, mais toute aussi importante pour l'avenir de la division.

Il y a donc du pain sur la planche à la division scolaire de Saint-Boniface. Espérons que la commission dans son ensemble, et les deux commissaires francophones en particulier, sauront apporter des solutions sages aux problèmes épineux qui les attendent.

Saint-Boniface/Saint-Vital doit être bilingue

(Suite de la une)

elle. Il suffit simplement de bien les dépenser. La ville a eu une conduite irresponsable depuis 1971, et bien avant ça, en négligeant des quartiers qui sont aujourd'hui dans un état déplorable".

Consolider le bilinguisme

Côté francophonie, Mme Reese a aussi ses idées pour consolider le bilinguisme dans Saint-Boniface/Saint-Vital. Après avoir souligné "la mauvaise volonté de la part de la ville", elle explique qu'elle va demander un rapport pour savoir exactement où en est la situation, combien d'employés bilingues sont à la disposition de la ville, avant d'agir.

Mais une chose est bien claire: "Il faut, déclare-t-elle, que la communauté Saint-Boniface/Saint-Vital soit bilingue, plutôt que simplement Saint-Boniface. Si non il y aura toujours un déséquilibre. Maintenant que le mariage entre Saint-Boniface et Saint-Vital a eu lieu, il va falloir que Saint-Vital accepte le fait français, car les différents départements ne peuvent plus être divisés en deux".

Sa victoire, la conseillère en matière de famille l'attribue à sa connaissance des multiples groupes



Mme Evelyne Reese

d'intérêt de son quartier, depuis les groupes de sport, de danse, en passant par les francophones et les clubs communautaires. "Si on ne peut pas comprendre les besoins de ces groupes,. c'est comme si on les oubliait". Pour elle, "Duguay et Provost ne connaissaient pas leur communauté",

Mme Reese donne l'exemple des retraités du Parc Windsor. "Il y a 500 retraités, rien que dans le Parc Windsor, note-t-elle. Ces gens-là ont droit de compter dans la communauté. Or, ils ne disposent même pas de place pour se rencontrer, contrairement à Saint-Boniface".

Si Evelyne Reese réussit à tenir ses promesses, la famille Borger-Industries, et bien d'autres, devraient continuer à avoir le sommeil dérangé à l'occasion. Surtout qu'elles n'ignorent pas l'histoire de David et Goliath, ou encore de Hercule nettoyant les écuries d'Augias.

Billet

Prix

On savait que chaque homme était achetable. La semaine dernière, le Free Press *nous a même donné le prix d'un bon citoyen qui a rempli son devoir le 22 octobre: $4.11. Le calcul est simple: le coût total des élections s'est élevé à $592,000 et 144,208 personnes se sont prévalues du droit de vote. Et le* Free Press *titre: l'apathie des électeurs coûte cher.*

Le raisonnement est un peu court. Si plus de personnes s'étaient acquittées de leur devoir, les dépenses encourues auraient été les mêmes. Simplement, le prix de revient du parfait petit citoyen aurait été moins élevé. D'où la conclusion qui s'impose: si les Winnipegois allaient voter en plus grand nombre, ils vaudraient encore moins cher!

Bernard BOCQUEL

L'Association des commerçants du vieux Saint-Boniface sera formée

C'est le 5 novembre 1980 à 19h30, 212, rue Dumoulin, dans le nord de Saint-Boniface, que se déroulera la réunion générale qui verra à la formation de l'Association des commerçants du vieux Saint-Boniface.

Cette réunion a été mise sur pied par un comité de direction chargé, au mois de mai dernier, de préparer le terrain pour créer cette Association dont les buts sont, selon le projet de constitution, "d'organiser le développement du boulevard Provencher pour refléter le caractère francophone, culturel, historique et économique, de développer et promouvoir le tourisme; et de promouvoir et développer l'aspect commercial et économique du vieux Saint-Boniface en mettant l'accent sur le boulevard Provencher; enfin, de voir à l'organisation, la création, la planification, la coordination et le développement" des objectifs ci-dessus mentionnés.

Georges Provost n'a pas dit son dernier mot

Bien qu'il se soit fait battre -et à plate couture- le 22 octobre dans le quartier Langevin qu'il représentait depuis trois ans à la ville de Winnipeg, M. Georges Provost a clairement déclaré qu'on n'avait pas "entendu le dernier mot de Georges Provost".

Il attribue sa défaite au fait que "beaucoup de personnes n'ont pas été voter dans le Parc Windsor", et que son message au sujet des hôpitaux King-Edward, King-George et Princess Elizabeth, qu'il avait qualifié de "soue à cochons", avait été mal interprété.

M. Provost, qui a déjà déclaré à plusieurs reprises que les trois partis politiques l'avaient sollicité pour se présenter lors des prochaines élections provinciales, pourrait fort bien poser sa candidature dans le comté de Radisson.



L'exposé de L'HONORABLE JOHN ROBERTS SUR LA NOUVELLE CONSTITUTION prévu le 6 novembre à dû être annulé par suite de responsabilités pressantes

AVIS est par la présente donné qu'une réunion de restructuration des comptés provinciaux suivants: **Niakwa - Radisson - Riel - Saint-Boniface - Saint-Vital** et l'élection de ces délégués aura lieu jeudi, le 6 novembre 1980 à 19h00. Les candidats à la présidence du parti provincial seront présents. Les membres accrédités et ceux qui le seront le soir même auront le droit de vote. Vous pourrez obtenir votre carte de membre à l'entrée.

Marcel Roch réélu préfet de Taché

Un homme avec une longue expérience de la vie publique

Au soir du 22 octobre, les électeurs de la municipalité rurale de Taché savaient qu'ils avaient reporté au poste de préfet M. Marcel Roch, après l'en avoir écarté en 1977. Marcel Roch a donc rendu la pareille à l'ancien préfet, M. Denis Dorge, en le battant par une confortable majorité: 1046 voix contre 790.

par Bernard BOCQUEL

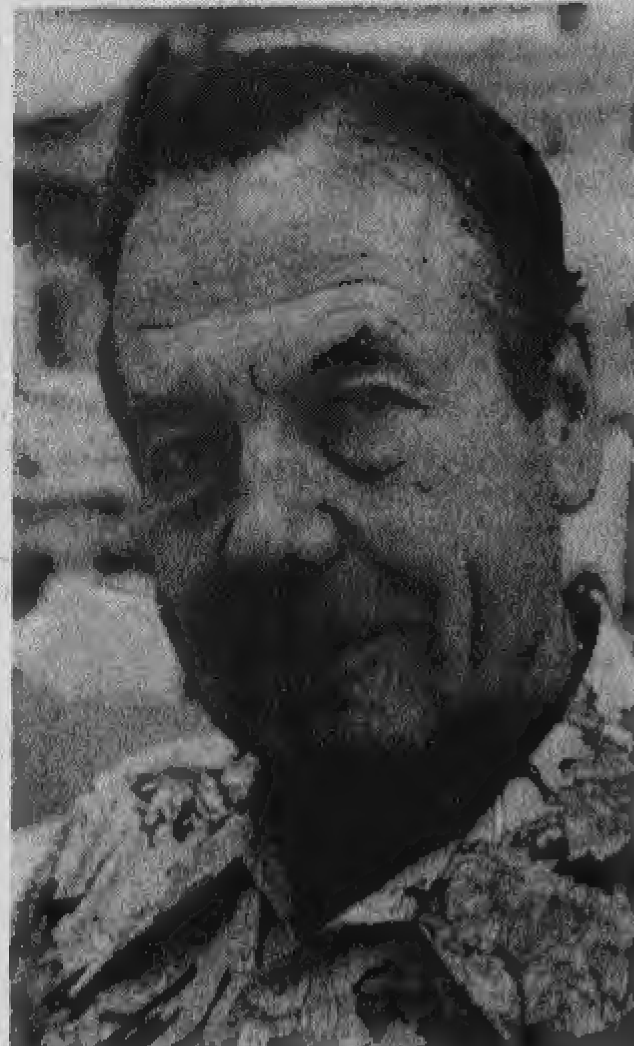
Il semble donc que le message véhiculé par M. Roch durant sa campagne électorale a été assez bien reçu par les électeurs de la municipalité de Taché. Ainsi pouvait-on lire dans une annonce payée par le nouveau préfet dans le *Carillon News* qui a précédé les élections des phrases du genre: "Votre représentant peut être votre serviteur ou votre maître; il peut refléter vos désirs et personnifier vos aspirations...ou les ignorer!"

Comme la très large majorité des élus du 22 octobre, Marcel Roch n'a pas présenté aux résidants de Taché une plate-forme électorale. Selon lui, les gens lui ont accordé leur confiance "parce que j'ai de l'expérience, que je me dévoue et que je suis reconnu comme un bon administrateur". Et il ajoute dans le même souffle: "Bien sûr, sans vouloir me vanter".

Il quitte son village natal

C'est vrai, si l'on en juge par les nombreuses fonctions qu'il a occupées depuis une trentaine d'années, que Marcel Roch, à 65 ans, peut se prévaloir de l'expérience "sans se vanter". En effet, l'actuel copropriétaire de l'hôtel Dawson à Lorette depuis neuf ans, originaire de Notre-Dame-de-Lourdes a eu une vie publique très active.

De 1950 à 1963, il occupe un poste de conseiller à la municipalité de South Norfolk; puis il devient le premier maire du village nouvellement incorporé de Notre-Dame-de-Lourdes en janvier 1963,



M. Marcel Roch

un siège qu'il conserve jusqu'en septembre 1972, alors qu'il quitte son village natal pour s'installer à Lorette.

Dès le mois suivant, il se présente comme conseiller municipal de la municipalité de Taché et gagne l'élection. Entre 1974 et 1977, il préside aux destinées de la municipalité de Taché, avant d'être battu par M. Denis Dorge aux élections de 1977, par 16 voix.

Bien qu'il ne se soit pas lancé dans de grosses promesses pré-électorales, M. Roch a fait part de son intention "d'étudier sérieusement la question de la glace artificielle à l'aréna de Lorette". Aussi, il cherchera à améliorer le chemin 501 de la transcanadienne à Ross et la route 405 qui relie Lorette à Île-des-Chênes.

En sa qualité de préfet, il considère que sa tâche est de "voir à ce que les conseillers fassent de leur mieux pour améliorer leur quartier. Les six conseillers avec lesquels Marcel Roch devra travailler durant les trois prochaines années sont: Melvin Unger, Walter Plett, Joseph Cournoyer, William Danylchuk, Paul Lebrun et Ernest Desrosiers.



Les abonnements augmentent en flèche au C.M.

Deux semaines après le début de la campagne de téléphone du Cercle Molière, le nombre d'abonnés s'élève à plus de 1,260. Ont rendu visite au C.M. le 1100e abonné, M. Scott Slessor (au centre de la photo), et à sa gauche la 1200e abonnée, Mme Aline Conrad.

Ceux-ci sont entourés (de gauche à droite) de Micheline Boisvert, téléphoniste, Ernest Gautron, administrateur du C.M., Diane Samoiloff, téléphoniste ayant vendu le 1100e abonnement, Mme Léona Gaudry, téléphoniste ayant vendu le 1200e abonnement et Lise Mulaire, responsable du Comité de téléphone.

Le nombre d'abonnements représente une augmentation de 30% sur l'an dernier et assure 50% des salles pour les 3 spectacles de la saison 1980-1981.

Les résultats des élections municipales

Comme prévu, il n'y a pas eu de gros bouleversements suite aux élections municipales de la semaine passée. Nous publions ci-dessous la liste des résultats dans la plupart des municipalités et villages où les francophones ont eu leur mot à dire.

Municipalité de La Broquerie. Préfet: John Giesbrecht. Conseillers: Ernst Klassen, Cornelius Goertzen, Aimé Vielfaure, Gilbert Tétrault, Jos Delorme et Georges Coignon.

Municipalité de Ritchot. Préfet: Raymond Lagassé. Conseillers: Fred Polanski, Tony Romanow, Albert Bilodeau et Joseph Turski.

Municipalité de Saint-Claude. Préfet: Guy Fournier. Conseillers: Charles Dedieu, Albert Durand, François Bellec et Georges Binne. Il n'y a pas eu d'élection dans cette municipalité.

Municipalité de Grey. Préfet: Julius Petkau. Conseillers: Marcel Painchaud, Charlie Scharien, Gaston Souque et Ed Pilloud.

Municipalité de Sainte-Anne. Préfet: Francis Benoit. Conseillers: Noé Bérard, Charles Cyr, William Nault, Oram Proulx, Abe Unger et Claude Perrin.

Village de Sainte-Anne-des-Chênes. Maire: Roger Smith. Conseillers: Denis Grégoire, Gilles Nault, Norman Lavack et Gilbert Pattyn. Tous ont été élus sans concurrence.

Municipalité de Salaberry. Préfet: Fernand Bérard. Conseillers: Henri Desharnais, Emilien Lussier, Luc Catellier, Lionel Peloquin, Gabriel Catellier et Gérard Gosselin.

Village de Saint-Pierre-Jolys. Maire: Ligouri Gauthier. Conseillers: Gérald Fontaine, Arthur Rodrigue, Aimé Gauthier et Joseph Robidoux.



M. André Dacquay. Le maire de Lourdes a été réélu avec une avance de six voix.

LGD de Alexander. Préfet: John Braker. Conseillers: Richard Lowing, Normand Vincent, Edgard Vincent, August Kulikowski. Mauvaise journée pour les trois titulaires, qui ont tous perdu leur siège.

Municipalité de Lorne. Préfet: Adrien Doyon. Conseillers: Albert Wood, Homer Knockaert, Lionel Badiou, Hervé Bahuand, Gérard Badion et Wilfred Lusignan. Bonne journée pour les titulaires qui ont été mis sur la sellette: tous ont regagné leur siège.

Village de Somerset. Maire: René DePape. Conseillers: Georges Mabon, Paul Thévenot, Gilbert Lafrenière et Paul R. Labossière.

Village de Saint-Lazare. Maire: Omer Chartier. Conseillers: Emile Huybrecht, André Perreault, Eugène Fouillard et Yvan Tremblay. Tous ont été élus sans concurrence.

Municipalité de Montcalm. Préfet: Albert St-Hilaire. Conseillers: Willow Forester, Georges Mulko, Raymond Sabourin, Roland Marion, Marcel Fillion et Georges Sabourin. Tous sont retournés à leur poste sans opposition.

Village de Notre-Dame-de-Lourdes. Maire: André Dacquay, qui a gagné contre Marcien Bosc par six voix. Conseillers: Yves Julien, Maurice Durand, Ernest Delaquis et Marcel Deroche.

UVD Laurier. Cinq personnes étaient à élire. Ont été élus: Lucien Boisvert, Ronald Delaurier, Joseph Dupré, Francis Gamache et Joseph Letain.

Municipalité de Sainte-Rose-du-Lac. Préfet: Joe Van de Poele. Conseillers: Pierre Letain, Maurice Gamache, Maurice Maguet, Léopold Roussin, James Lussier et Roy Flower.

Pour les résultats de la Municipalité de Taché, voir l'article sur le préfet Marcel Dorge.

Une exposition

Les Soeurs grises du Manitoba, pour souligner la semaine nationale des archives, invitent le public à visiter une exposition de photos, localisée dans un des parloirs de la maison provinciale, située au 151 rue Despins à Saint-Boniface. L'exposition se déroulera jusqu'au 31 octobre.

À Île-des-Chênes, les paroissiens

La fête paroissiale marquant le 75e anniversaire de la paroisse Notre-Dame de la Miséricorde d'Île-des-Chênes a eu lieu dimanche, le 26 octobre.

par Armelle Molin

Une messe concélébrée par Mgr Antoine Hacault et les abbés Ubald Lafond, Marcel Dacquay, Gédéon Trudeau et Léonce Aubin avait lieu dans l'église décorée avec goût par nos religieuses oblates. Pour la circonstance, la chorale, sous la direction de Louis Molin, rappelait le temps du grégorien, avec la "messe des Anges" chantée en latin. À l'orgue, on retrouvait notre fidèle organiste depuis 31 ans, Mme Délia Trudeau-d'Auteuil.

Un banquet suivit au Centre récréatif. À la table d'honneur ont pris place les prêtres célébrants, Sr St Joseph, cofondatrice de la maison des soeurs oblates à Île-des-Chênes, Sr Béatrice Trudeau, fille de la paroisse, pendant 42 ans au service des missions indiennes, Mme Bernadette Bousquet-Bérard, pionnière âgée de 83 ans, M. Joseph d'Auteuil, 82 ans, Mme Lorraine Trudeau, présidente de la Ligue des femmes catholiques, M. Jérome Brulé, grand chevalier, M Raymond Lamoureux, syndic, Mme Délia d'Auteuil, présidente du Comité du recueil historique et Louis Molin, directeur de la chorale.

Les diverses présentations qui suivirent le banquet rappelaient, entre autres, les débuts d'Île-des-Chênes, la fondation de la paroisse, l'éducation, l'apport des religieuses à la vie de la communauté. Le tout s'est clôturé avec une chanson-souvenir "Ah si les chênes pouvaient parler, ils vous diraient..."



Voici un coup d'oeil imprenable sur la table d'honneur. On notera la présence de Mgr Antoine Hacault.

La veille au soir, une danse en costume d'époque avait fait revivre la musique et les danses du "bon vieux temps".

Quelques notes historiques

Le village d'Île-des-Chênes, situé à une vingtaine de kilomètres au sud de Winnipeg, en bordure de la route No 59, fait partie des municipalités rurales de Taché et de Ritchot.

Toutes les terres des townships huit et neuf, rang 4E à l'exception des lots de rivière furent autrefois offerts aux Métis en reconnaissance de leurs droits comme premiers habitants. Plus tard, la Compagnie de la Baie d'Hudson devait les vendre à la province du Manitoba. Puis il y a eu l'établissement d'Île-des-Chênes inscrit légalement sous le nom "Oak Island Settlement" en 1871. Et il y a de cela 75 ans, Grande Pointe et Île-des-Chênes se joignaient pour former la paroisse catholique "Notre-Dame de la Miséricorde".

ont fêté le 75e



Pour l'occasion, l'intérieur de l'église d'Île-des-Chênes avait été décoré avec goût.

Les familles pionnières qui ont encore des descendants à Île-des-Chênes aujourd'hui sont celles d'André Beauchemin, Ambroise Bérard, Frank Blahnik, Napoléon Bousquet, Daniel Carrière, Alfred et Georges d'Auteuil, Gaspard Dufault, Noé Dumaine, Anthony & Wencesias Hallama, Albert Hogue, Magloire Lacroix, Octave Lamoureux, Arthur et Michel Trudeau.

La paroisse d'Île-des-Chênes fut établie le 7 avril 1905 par Mgr Langevin, qui, ayant une grande dévotion à la vierge miséricordieuse apparue à Pellevoisin en France, plaçait cette nouvelle paroisse sous le vocable "Notre-Dame de la Miséricorde".

Le prêtre fondateur et premier curé a été l'abbé Alfred Camirand (1905-07). Sont venus ensuite Wilfrid Lalonde (1907-10), Charles Deshaies (1910), Alfred Chamberland (1910-14), Pierre Decelles (1914-15), Louis Messier, (1915-17), Léon G. Rivard, (1917-48), Adelard Couture (1948-52), Donat McDougall (1952-64), Marcel Dacquay (1964-79). Ubald Lafond est l'actuel curé.

La paroisse compte actuellement 205 familles.

horaire de cbwft



SAMEDI

1ER NOVEMBRE

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 CANDY
9:30 PACHAT
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Handball au Centre Claude-Robillard. Réal.: Julien Dion
11:00 STAR TREK
11:30 TÉLÉJEANS
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
13:00 COURTS MÉTRAGES
Ne m'oubliez pas. Documentaire réalisé par Dick Young. Des millions d'enfants dans le monde sont astreint à de pénibles travaux et vivent dans un environnement. **Entre ciel et terre.** Sauts en parachute, vol libre ou synchronisé en équipe et exercices au sol.
13:30 CINÉ-FAMILLE
Fifi Brindacier chez les pirates (Pippi in the South Seas). Comédie fantaisiste réalisée par Olle Helbom, avec Inger Nilsson, Maria Perrson, Paer Sundberg et Beppe Wolgers. Une fillette, dotée d'une force colossale, reçoit dans une bouteille jetée à la mer un message qui lui apprend que son capitaine de père est retenu prisonnier par des pirates. Accompagnée de deux jeunes amis, Fifi se met en route par la voie des airs et, après diverses mésaventures, parvient au repaire des pirates et libère son papa. Le capitaine et les enfants récupèrent un trésor et s'emparent d'un voilier (Suéd. -all. 69).
15:00 BAGATELLE
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
Des représentants de quatre pays, dont deux Canadiens.
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
18:00 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Lemay
18:05 NOIR SUR BLANC
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Rangers de New York rencontrent les Canadiens.



21:30 PIERRE ET CIE
«Talk-show» avec Pierre Paquette et Daniel Simard qui nous font revivre des moments merveilleux avec, comme invités, chaque semaine, des personnes du troisième âge.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINÉMA
Le Roman d'un voleur de chevaux. (Romance of a Horssethief). Aventures réalisées par Abraham Polonsky, avec Yul Brynner, Eli Wallach, Jane Birkin et Serge Gainsbourg. À Malava, petite bourgade polonaise, un homme et ses fils vivent du commerce des chevaux volés. La querre russo-japonaise éclate et l'Empereur ordonne la réquisition de tous les chevaux. Privés de leur gagne-pain, les voleurs tentent tant bien que mal de continuer leurs activités, malgré la répression exercée par le terrible chef des cosaques (Fr. -it. -youg. 71).
01:00 CINÉ-NUIT
Le Cygne. (The Swan). Comédie dramatique réalisée par Charles Vidor, avec Grace Kelly et Alec Guiness. Après une tournée d'Europe à la recherche d'une noble compagne, un prince annonce sa visite à sa cousine. Celle-ci, dont la fille est nubile, est convaincue que grâce à elle, sa famille accèdera enfin au trône (USA 55).

DIMANCHE

2 NOVEMBRE

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE PETIT CASTOR
9:30 GRISU, LE PETIT DRAGON
9:45 LES GRANDS PERSONNAGES DE L'HISTOIRE EN PAPIER
Le merveilleux de l'histoire et la vie des hommes et des femmes qui ont façonné les temps passés, illustrée à l'aide de personnages en papier. Anim.: Claude Lafortune, Jacques-Cartier.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Célébration de la messe par l'abbé Laurent Cadieu, à la paroisse Notre-Dame-des-Champs, de Repentigny.
11:00 D'HIER À DEMAIN
Oualata ou la loi du Coran. (L'Homme à la recherche de son passé). Documentaire réalisé par Pierre Barde. Les croyances et la pratique religieuse des habitants de Oualata.
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: Histoire des Romaneski: producteurs maraîchers.
13:00 FOOTBALL CANADIEN
Au Ivor Wynne Stadium, les Argonauts de Toronto rencontent les Tiger Cats de Hamilton. Commentateur: Pierre Dufault.
15:30 COURT MÉTRAGE
16:00 LES HÉBRIDES
Aux Hébrides, îles de la côte ouest de l'Écosse, vit un peuple fort. La tourbe leur sert de combustible, le poisson est leur nourriture, le tweed, leur industrie locale.
17:00 SECOND REGARD
L'École de la foi ou La Joie de croire.
18:00 HEBDO DIMANCHE
19:00 CHEZ DENISE
"Happy Hour". Denise fait le point avec le chef au sujet de leur association temporaire. Ils décident d'occuper la période entre 5h et 7h en faisant un "Happy Hour"
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: Yves Montand d'hier et d'aujourd'hui.



20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Gérard Lenorman
21:00 LES BEAUX DIMANCHES
L'Observateur.
22:00 LES BEAUX DIMANCHES
Alfred Brendel
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:50 SPORT-DIMANCHE
23:05 CINÉ-CLUB
Dimanche, si loin de moi. (Sunday Too Far Away). Drame réalisé par Ken Hannam avec Jack Thompson, Reg Lye, Max Cullen et Lisa Beers. Après avoir essayé en vain un autre travail, un tondeur de moutons retourne à sa profession. Un vieil ami l'engage dans une équipe réquisitionnée pour six semaines dans une forme de l'arrière-pays. Le travail s'engage avec une hâte fébrile car les ouvriers sont payés à la pièce. L'ouvrier est élu comme représentant par ses compagnons pour régler divers problèmes. Fier de son habileté, il trouve pourtant un adversaire de taille en la personne d'un inconnu qui lui tient tête dans le nombre de moutons tondus chaque jour.

LUNDI

3 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 YOU HOU
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Benoit Marleau reçoit Claudette Taillefer. Recettes: gâteau à la salade de fruits et mousse à la framboise et au citron.
11:30 WOODY LE PIC
12:00 LE TÉLÉJOURNAL
12:05 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Une vingtaine de personnes de tous les âges et de tous les milieux au Canada, viendront nous faire part de leurs opinions sur l'émission, à l'occasion du 15e anniversaire de **Femme d'Aujourd'hui.**
14:30 LE TEMPS DE JOUER
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les téléspectateurs eux-mêmes. Anim.: Jacques Houde.
15:00 LES ATELIERS
15:30 ALBUM DE SOUVENIRS
16:00 BOBINO
16:30 ALBATOR
17:00 QUELLE FAMILLE!
Téléroman écrit et interprété par Janette Bertrand et Jean Lajeunesse.
17:30 LA ROUTE DE L'AMITIÉ
18:00 CE SOIR
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales, avec Marie Benoist - Martin et François Riopel, animateurs.



19:00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: casserole de veau à l'ancienne et nouilles fraîches à la romaine.
19:30 LAUTREC 81
20:00 DU TAC AU TAC
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Grands Romans: Détroit (dernière de 5). Des Noirs s'attaquent au syndicat du crime. Rolly qui fait partie du groupe est pourchassé par la mafia qui veut sa peau. Judy l'aidera à quitter le pays. Gregg meurt au Viet-nam et le vieux Baxter, président de la NMC, nomme Rusty à sa succession.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL SUIVI DES NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLEX ARTS
23:30 COMMISSARIAT SPECIAL K1
L assassin apporte les fleurs. Deux jeunes filles travaillant en heures supplémentaires dans un entrepôt pharmaceutique sont forcés par des truands à leur remettre tout l'opium disponible dans la chambre forte (8e de 10).
00:30 LE DOSSIER SECRET DES TRÉSORS
Les Oiseaux de Pétrossa. Deux serfs voient leur vie bouleversée par la découverte de 19 kilos d'or sur leur terre. La découverte des Oiseaux d'or de Pétrossa est l'égale en importance des découvertes de Troie et Mycènes. Il s'agissait du trésor d'Atanaric, roi des Goths (dernière).

MARDI

4 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: France Nadeau. Inv.: Joël Le Brigot, annonceur de radio et animateur à la télévision.
11:30 HEIDI
12:00 LE TÉLÉJOURNAL
12:05 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Jules le magnifique. Documentaire réalisé par Michel Moreau, avec Jules Arbec. Narrateur. Jean-Jacques Blanchet, Jules Arbec, devenu journaliste et critique d'art malgré un important problème de coordination motrice dû à la paralysie cérébrale, se fait en quelque sorte le porte-parole des handicapés. Il raconte ses luttes, explique qui ils sont, ce qu'ils veulent (Can. 76)
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
Adaptation assez large du célèbre roman de Cervantes. Montés sur leurs tricycles, le grand chevalier et son écuyer Sancho parcourent les alentours de leur village pour y vivre les aventures les plus invraisemblables.
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Le Cerveau. (1re de 8). La Morphologie. À l'heure actuelle, les recherches qui se font dans ce domaine sont nombreuses et les chercheurs du Québec y excellent; lors de cette première émission, des spécialistes de réputation internationale parleront de la morphologie de cet organe compliqué.
18:00 CE SOIR
19:00 LA SOIRÉ DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Nordiques de Québec rencontrent les Canadiens.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:00 NOUVELLES LOCALES SUIVIES DES SPORTS
22:20 TÉLEX-ARTS
22:30 ÉLECTIONS AMÉRICAINES
23:05 RENCONTRES
Inv.: Placide Gaboury, s.j. penseur orientalisant Professeur à l'université de Sudbury, également peintre, musicien, interprète et compositeur.
23:30 CINÉMA
Malpertuis. Conte fantastique réalisé par Harry Kumel, avec Orson Welles, Jean-Pierre Cassel, Michel Bouquet et Daniel Pilon. Un jeune matelot est ramené de force au château Malpertuis où son oncle est mourant Avant de rendre l'âme, le vieillard lit son testament.

MERCREDI

5 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnages en papier. Rencontre avec les pharisiens.
9:30 ANIMAGERIE
9:45 OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Guy Joussemet. Inv.: Rolande Desbois. Préparation de paupiettes de lotte de mer.
11:30 FIFI BRINDACIER
12:00 LE TÉLÉJOURNAL
12:05 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Anim.: Joël LeBigot.
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
17:00 TÉLÉ-5
Criques du monde: Bulgarie: le cirque de Sofia.
18:00 CE SOIR
19:00 GÉNIES EN HERBE
Jeu-questionnaire animé par Pierre McNicoll. Juge: Jean Moreau. Les participants de Sainte-Foy et de Matane.
19:30 GALACTICA
Série américaine de science-fiction Les derniers êtres humains, à bord d'une flottille de 200 navires spatiaux, regroupés autour du vaisseau-mère, errent dans l'espace à la recherche de la planète Terre.
20:30 LE TEMPS D'UNE PAIX
Téléroman de Pierre Gauvreau. Avec Denys Paris, Nicole Leblanc, Pierre Dufresne, Katerine Mousseau, Daniel Gadouas, Jacques L'Heureux. Paul Dion, Claude Prégent, Yvon Dufour et Marie-Lou Dion.
21:00 LES 36 CORDES
Jeu-questionnaire animé par Jacques Beaulieu. Réal.: Martin Goudreau. Inv.: Dominique Michel



21:30 BIZARRE, BIZARRE
Début. Série britannique (Roald Dahl's Tales of the Unexpected). Pour un doigt. Comédie réalisée par Michael Tushner, avec José Ferrer, Katy Jurado et Pamela Stephenson.



22:00 VIET-NAM - LA GUERRE DES 10 000 JOURS
Série canadienne portant sur trente ans de guerre dans la péninsule d'Indochine.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL SUIVI DES NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLEX ARTS
23:30 ÉLECTIONS AMÉRICAINES
24:00 RÉFLETS D'UN PAYS
De Moncton. L'Acadie n'est plus une inconnue.
00:30 CINÉMA
Histoire d'un péché. Drame réalisé par Walerian Borowczyk, avec Grazyna Dlugolecka, Jerzy Zdmik et Olgier Lukaszewicz. Vers les années 1900, à Varsovie, une jeune fille tombe amoureuse d'un jeune écrivain temporairement pensionnaire chez elle. La prude jeune fille est prête à tout pour suivre celui qu'elle aime. Mais le jeune écrivain la déshonorera et elle connaîtra une série attristante de malheurs qui, cependant, ne diminueront en rien son amour passionné (Pol. 76).

JEUDI

6 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 TAM TAM
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Gaston L'Heureux. Inv.: Noëlla Desjardins, responsable de la chronique des voyages à la Presse.
11:30 WICKIE
12:00 LE TÉLÉJOURNAL
12:05 MIDI PLUS
13:30 ÉMISSIONS SCOLAIRES:
"Le vieil homme et l'enfant"
15:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 DU NEUF AU ZOO
18:00 CE SOIR
19:00 PHARE OUEST: "L'abnégation faite homme". Évêque de l'Église catholique libérale de la Colombie britannique, le père Gérard a exercé plusieurs métiers pour subvenir à ses besoins. Actuellement douanier, il célèbre la messe dans une petite église de l'est de Vancouver selon l'ancienne liturgie.
19:30 BOOGIE-WOOGIE 47
20:00 LES GRANDS FILMS
L'Âge de cristal (Logan's Run). Science-fiction réalisée par Michael Anderson, avec Michael York, Jenny Agutter, Richard Jordan, Peter Ustinov et Farrah Fawcett-Majors. En 2274, ce qui reste de l'humanité vit dans une société aseptisée où tous les problèmes ont été résolus.
22:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Inv.: Hélène Loiselle, Jean-Guy Moreau, Louise Deschâtelets et Robert Arcand. Anim.: Yoland Guérard et Denis Bergeron Réal.: André Morin.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL SUIVI DES NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLEX ARTS
23:30 TÉLÉMAG
00:30 CINÉMA
Désert de sang (Savages) Policier réalisé par Lee H. Katzin, avec Andy Griffith, Sam Bottoms et Jim Antonio. En l'absence du guide attitré, un richissime infirme demande à un jeune naturaliste de l'accompagner dans une expédition de chasse.

VENDREDI

7 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 LES FLOUMP
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 IL ÉTAIT UNE FOIS L'HOMME Les Conquêtes de l'Islam.
11:30 CHER ONCLE BILL
12:00 LE TÉLÉJOURNAL
12:05 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Le Cave se rebiffe. Comédie policière réalisée par Gilles Grangier, avec Jean Gabin et Bernard Blier. Un trio d'escrocs engagent un cave, artiste de la gravure, et un expert en fausse monnaire. Ils les convainquent de monter une affaire plus que rentable (Fr. 61).
16:00 BOBINO
16:30 LA LETTRE DE NOUVELLE-FRANCE
Le Piège. Il fait nuit et l'Indien est parti depuis plusieurs heures tendre un piège aux bûcherons, mais n'est pas revenu au camp où les enfants l'attendent. Les bûcherons ont capturé l'Indien et les enfants vont lui porter secours.
17:00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
L'Oiseau rare. C'est un homme du cirque, marionnettiste, qui par l'intétêt qu'il porte à une adolescente malmenée et ignorée de sa mère, finit par rétablir un meilleur climat dans ce foyer (USA).
18:00 CE SOIR
19:00 HEBDO: Un magazine d'affaires publiques animé par Frédéric Nicoloff et réalisé par Claude Boux.



19:30 À CONTREPOIDS:
Normand Bélanger, animateur, recevra M. Jean Gontrand de Sainte-Anne et Mme Chantal Gonnord de Saint-Boniface. Cette émission a été réalisée à Winnipeg.
20:00 LE MONDE MARCEL DUBÉ
Entre midi et soir (7e de 8)
20:30 HORS SÉRIE
La Lumière des justes. Drame réalisé par Yannick Andrei, d'après l'oeuvre d'Henri Troyat. Avec Chantal Nobel et Michel G. Wilson (9e de 14).
21:30 SCIENCE-RÉALITÉ
Anim.: Donald Dodier
22:30 TÉLÉJOURNAL SUIVI DES NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLEX ARTS
23:30 CINÉMA
M.A.S.H. Comédie réalisée par Robert Altman, avec Donald Sutherland, Elliott Gould, Tom Skerrit et Sally Kellerman. Pendant la guerre de Corée, trois jeunes chirurgiens affectés à un hôpital de l'armée se délassent de leur tâche harassante en inventant des plaisanteries au détriment de leurs collègues (USA 69).
01:30 CINÉ-NUIT
L'Héritier. Drame réalisé par Philippe Labro, avec Jean-Paul Belmondo, Carla Gravina, Charles Denner et Jean Dessailly. Après la mort de son père dans un accident d'avion, un homme rentre en France pour gérer l'empire financier familial. Il est devenu le vingtième homme le plus riche du monde.

Le rôle stratégique du carburant dans l'agriculture

Faisant suite à une première rencontre à Toronto en juillet 79, la conférence des ministres provinciaux de l'agriculture et de leur homologue fédéral, tenue récemment à Brandon, à été vue par les observateurs comme une prise de conscience et de position. Les ministres ont en effet mis en commun leurs préoccupations face aux approvisionnements futurs en carburants du secteur agro-alimentaire.

par Louis MOLIN

Dans la transformation des produits agricoles on peut utiliser des sources d'énergie renouvelables comme l'électricité, le bois ou la chaleur solaire, mais les productions agricoles de base demandent pour le moment des carburants liquides facilement transportables et sécuritaires.

Comme l'agriculture a besoin aussi du pétrole et du gaz naturel sous forme de produits chimiques et d'engrais et qu'elle fait de ces deux sources d'énergie non renouvelable une consommation croissante, les approvisionnements pourraient à plus ou moins long terme être menacés. Les ministres ont donc été unanimes sur le besoin, premièrement d'économiser au maximum les carburants raffinés du pétrole et ensuite de leur trouver, dans la mesure du possible, des substituts.

Le Manitoba à l'avant-garde

Dans l'exploitation et la production de carburants de remplacement, le Manitoba à la conférence a fait figure de leader. Il a en effet invité les représentants des autres provinces, ainsi que le ministre fédéral de l'agriculture, M. Whelan, à tenir la conférence au Manitoba afin de pouvoir visiter la première distillerie canadienne de production d'alcool de grains destiné à être employé comme force motrice.

Située à Minnedosa et exploitée par la société Mohawk, la distillerie commencera, le printemps prochain, la production du gasohol avec un objectif annuel de 17 millions de gallons. Ce que le ministre de l'agriculture du Manitoba, M. Jim Downey voulait souligner aux représentants des autres provinces et au fédéral, c'est que sa province, pour encourager la production du gasohol, avait exempté ce carburant de la taxe routière d'environ 18 cents le gallon. Cette mesure a été suffisante, a dit M. Downey, pour inciter la société Mohawk à se lancer dans cette nouvelle production.

Ce projet pilote subventionné par le ministère fédéral de l'expansion économique régionale n'aura pas un impact très important sur les approvisionnements en carburant dans la province, puisque l'agriculture à elle seule, en 1979, a consommé 700 millions de gallons d'essence et de diésel. Mais il permettra aux autres provinces, a déclaré le ministre, de vérifier la rentabilité d'une telle production et de l'efficacité de son utilisation.

De son côté, le Nouveau-Brunswick a annoncé qu'il avait l'intention d'évaluer le mérite d'une transformation en alcool des tonnes de pommes de terre de triage dont il dispose chaque année. Quant à la Saskatchewan et surtout l'Alberta, elles ne croient pas que la production de carburants de substitution sera rentable tant que le pétrole sera disponible comme il l'est présentement dans ces deux provinces. Pour sa part, le fédéral a encouragé la recherche, soulignant même que plusieurs millions de dollars destinés à cette fin n'avaient pas encore été réclamés.



Pour l'agriculture, les approvisionnements en pétrole et en gaz naturel pourraient être menacés à plus ou moins long terme.

Crainte de pénurie

Depuis 1973, le prix du baril de pétrole importé a augmenté de 700%. Et même si pour le consommateur canadien il n'a fait que doubler en raison des subventions du fédéral, les responsables des besoins de l'agriculture s'inquiètent de la situation qui existe dans les pays producteurs de pétrole et des répercussions possibles. Ils ont donc demandé au ministre fédéral de l'agriculture, M. Eugene Whelan, de réclamer de l'Office national de l'énergie un engagement formel d'assurer les besoins en carburants du secteur agricole en lui reconnaissant, en cas de pénurie, un statut prioritaire.

Ils ont de plus précisé qu'il était important pour la vente et l'expédition des productions agro-alimentaires que des approvisionnements suffisants en énergie soient assurés pour le transport et la transformation des denrées alimentaires. À quoi sert-il de produire, ont-ils souligné, si par manque d'énergie ou de carburants, les produits n'atteignent pas le marché.

Les provinces ont donc recommandé, d'un commun accord, la création d'un comité directeur pour présenter à la commission nationale de l'énergie les besoins énergétiques immédiats et futurs du secteur agro-alimentaire.

Les petites nouvelles

Développement et paix de Saint-Norbert invite le public

Il y aura une grande première, le dimanche 16 novembre à Saint-Norbert. En effet, le comité local de Développement et paix organisera cette journée-là un souper-rencontre pour sensibiliser le public aux objectifs de l'organisation, salle Ritchot à compter de 18h00.

Comme a tenu à le souligner M. Roger Dubois, le président de ce comité local de Développement et paix, il s'agira, à l'aide d'un diaporama réalisé par le père Omer Laplante sur un texte de M. Hubert Balcaen, "de faire prendre conscience aux gens de la nécessité de la solidarité envers notre prochain; qu'il soit en Afrique, en Asie, à Tuxedo ou à Saint-Malo".

Le comité local de Saint-Norbert existe depuis deux ans et est le seul à ce niveau qui soit structuré dans la province. La courroie de transmission du Développement et paix est le clergé. Le mouvement a été lancé voilà 12 ans. L'organisme donne plus de 80 pour cent de l'argent collecté pour des projets, comme la construction de ponts ou de puits, dans des pays défavorisés de l'Afrique et de l'Asie.

Au niveau local, le comité de Saint-Norbert s'active principalement à collecter de l'argent pour le mouvement national à l'occasion du carême ou de l'Avent. On retrouve dans ce comité outre Roger Dubois à la présidence; Hubert Balcaen



M. Roger Dubois

(vice-président), Thérèse Bosc (trésorière), Germaine Roy (secrétaire), Raynald Lavack et le curé de la paroisse, l'abbé Bernard Belanger. Par ailleurs, le comité escompte un petit profit de $150 pour des frais d'opération.

Conférence sur la paroisse du Sacré-Coeur

C'est le vendredi 7 novembre que la Société historique de Saint-Boniface organisera, en la salle académique du Collège secondaire de Saint-Boniface, une conférence du père Laplante, o.m.i., intitulée: "La paroisse du Sacré-Coeur, Winnipeg, 1905-1980".

Le Cercle Molière

Les pièces de la Saison 80-81

OSCAR

de Claude Magnier, [illegible] Jean-Guy Roy. C'est une pièce charmante, une ravissante comédie grâce aux gags, aux inventions drôles, aux mille détails ingénieux dont la pièce foisonne. Du rire du début à la fin.

[illegible] 1980

florence

[illegible] Marcel Dubé. D'une portée sociale considérable, "Florence" est l'histoire émouvante d'une jeune fille qui aspire à la liberté et au bonheur. Spectacle touchant et révélateur.

du 6 au 14 février 198

Séraphin Poudrier

adaptation scénique de Roger Auger, d'après le fameux roman "Un homme et son péché" de Claude-Henri Grignon. [illegible] histoire des célèbres personnages de Séraphin, Donalda, Alexis [illegible]

Abonnez-vous dès aujourd'hui, épargnez jusqu'à 17%, et soyez gagnant . . .

le 1000e abonné
M. Pierre Laurencelle assistera à la partie de dernière de "Oscar"

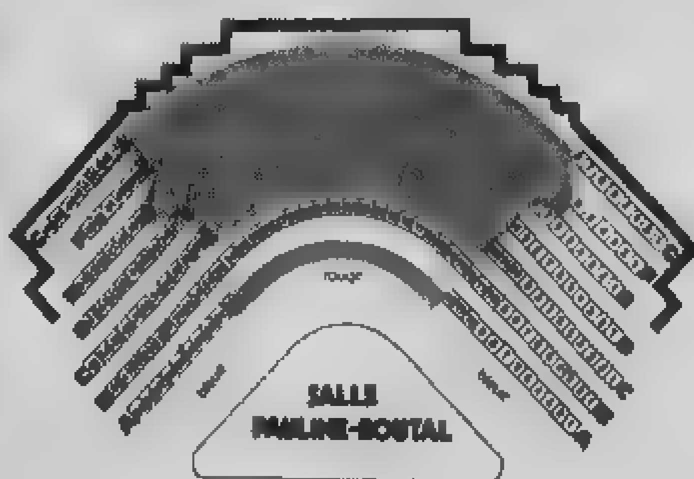
le 1100e abonné
M. Scott Slessor sera l'invité d'honneur à un cocktail offert par M. & Mme Gabriel Forest

le 1200e abonné
Mme Aline Conrad dînera chez M. Roland Mahé, directeur artistique du Cercle Molière

le 1300e abonné
sera invité à une soirée chez M. & Mme André Martin, président du C.M.

		VALEUR	EPARGNEZ	SAISON 80-81
ADULTES				
SECTION ROUGE	ven/sam/dim	$21.75	17%	$18.00
	mar/mer/jeu	$18.75	12%	$16.50
SECTION BLEUE	ven/sam/dim	$18.75	17%	$15.00
	mar/mer/jeu	$15.75	12%	$13.50
ETUDIANTS/PERSONNES D'AGE D'OR				
SECTION ROUGE	ven/sam/dim	$15.75	11%	$14.00
	mar/mer/jeu	$14.25	11%	$12.50
SECTION BLEUE	ven/sam/dim	$15.00	11%	$12.25
	mar/mer/jeu	$12.00	11%	$10.50

A renvoyer au Cercle Molière, C.P.1, Saint-Boniface, R2H 3B4



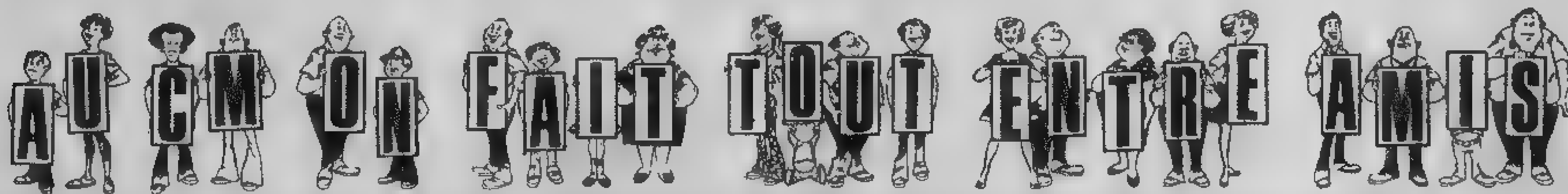
Section: ☐ rouge ☐ bleue
Rangée: ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F ☐ G
Soirée: ☐ ven. 1 ☐ sam. 1 ☐ dim. ☐ mar. ☐ mer. ☐ jeu. ☐ ven. 2 ☐ sam. 2

____ abonnement(s) adulte(s) à $____
____ abonnement(s) étudiant(s) à $____
____ abonnement(s) âge d'or à $____
____ abonnement(s) $____

☐ Nouvel abonné ☐ Renouvellement

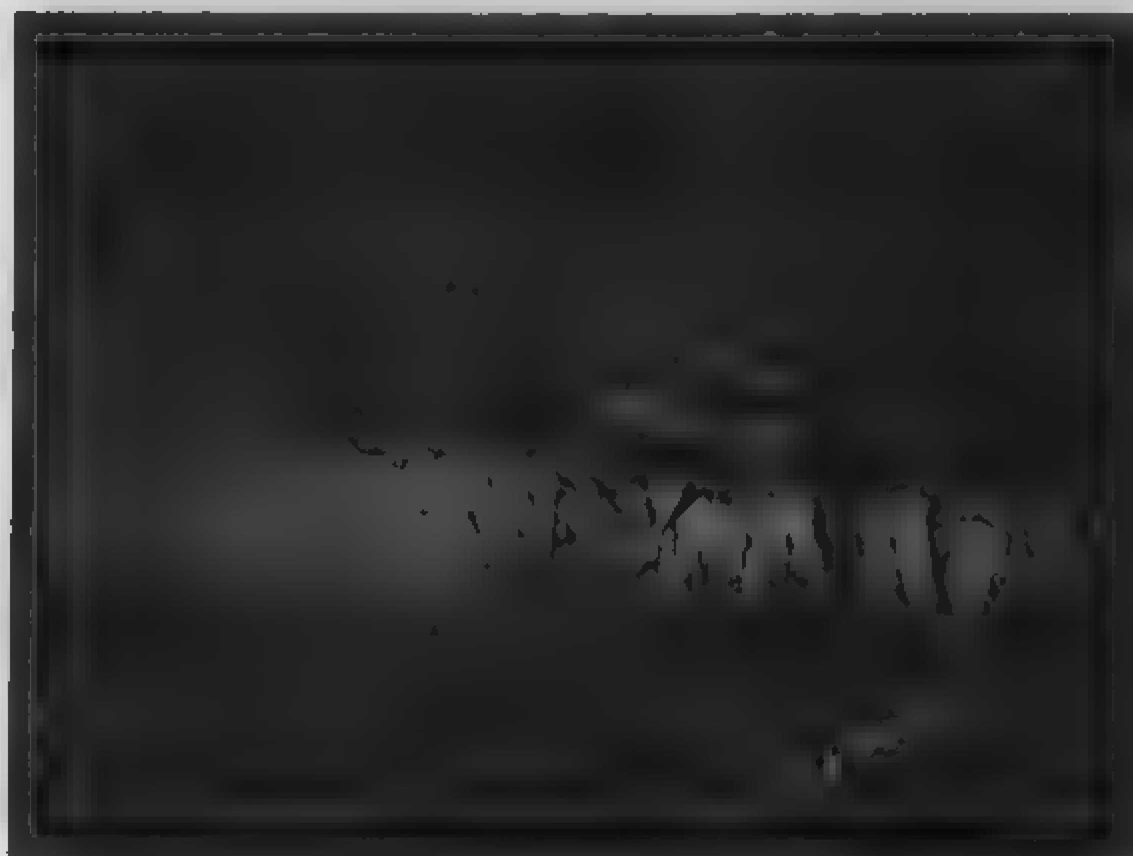
Nom ____ Téléphone ____
Adresse ____ Code Postal ____

ou composez 233-8053



NOVEMBRE AU CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

340, boulevard Provencher, Téléphone 233-8972



EXPOSITION: Paul S. Guyot au Centre culturel franco-manitobain le 5 novembre au 1er décembre, 1980

"Je cherche à révéler sur toile ce que je ressens à la vue d'arbres courbés par le vent ou d'ombrages subtils se dessinant sur la neige. Rien ne me procure plus de satisfaction que d'essayer de capter sur une toile les différents caprices de la nature."

1
- EXPOSITION Photographes Flamands

L'exposition de photographies contemporaines, intitulée RÉALITÉ CRÉATIVE, nous provient de la Belgique. C'est un véhicule pour le développement spirituel qui permet de réaliser l'unité qui souligne toutes choses par une multiplicité de manifestations. Certaines cultures suggèrent qu'il est impossible de créer — nous pouvons simplement s'ouvrir aux forces innées de ce qui nous entourent et nous pouvons seulement gérer les expressions circonstantielles de la réalité.

2
- EXPOSITION Photographes Flamands RÉALITÉ CRÉATIVE
- Spectacle de "GILBERTE BOHÉMIER" présenté par le comité culturel de Saint-Norbert à l'école Noël-Ritchot 45, av. de la Digue à St-Norbert à 14h00. Pour obtenir vos billets composez 261-9348 ou 269-2590.

3
- EXPOSITION Photographes Flamands RÉALITÉ CRÉATIVE
- **Série de nouveaux films Québécois**
  "Le soleil se lève en retard" à 20h30 dans la petite salle de spectacle/entrée libre

4
- EXPOSITION Photographes Flamands RÉALITÉ CRÉATIVE

5
- EXPOSITION Paul Guyot
  Un franco-manitobain peint à l'huile, les paysages manitobains (voir photo)
- EXPOSITION RÉALITÉ CRÉATIVE au foyer

6
- EXPOSITION Paul Guyot
- EXPOSITION RÉALITÉ CRÉATIVE au foyer

7
- EXPOSITION Paul Guyot
- EXPOSITION RÉALITÉ CRÉATIVE au foyer

8
- EXPOSITION Paul Guyot
- EXPOSITION RÉALITÉ CRÉATIVE au foyer

9
- EXPOSITION Paul Guyot
- EXPOSITION RÉALITÉ CRÉATIVE au foyer

10
- EXPOSITION Paul Guyot
- EXPOSITION RÉALITÉ CRÉATIVE au foyer
- **Série de nouveaux films Québécois**
  "La vraie nature de Bernadette" de Gilles Carle
  Ce film a valu à Carle sa renommée internationale et est sans contester le plus intéressant et le plus révélateur des films de ce cinéaste. Ce dernier voulait ridiculiser certains mythes du "retour à la nature" et, de fait, il dénonce de façon savoureuse les illusions de Bernadette, confronte constamment sa vision idyllique et paradisiaque de la "Nature" à la réalité concrète de la vie rurale. Il satirise sa naïveté de croire qu'on modifie des attitudes socialement enracinées "par l'exemple".

11
- EXPOSITION Paul Guyot
- EXPOSITION RÉALITÉ CRÉATIVE au foyer

12
- EXPOSITION Paul Guyot
- EXPOSITION RÉALITÉ CRÉATIVE au foyer

13
- EXPOSITION Paul Guyot
- EXPOSITION RÉALITÉ CRÉATIVE au foyer
- **Boîte à Popicos**
  troupe itinérante d'Edmonton présente "FASCINÉMA", une pièce franco-albertaine. Ce titre est la contraction de deux mots bien fascinants pour les enfants, "Fables" et "Cinéma". Cette pièce montre les différents aspects techniques nécessaires à la réalisation d'un film et révèle également toutes les beautés et la pertinence des fables de Jean de La Fontaine.

14
- EXPOSITION Paul Guyot
- EXPOSITION RÉALITÉ CRÉATIVE au foyer
- **Boîte à Popicos** FASCINÉMA

15
- EXPOSITION Paul Guyot
- **Boîte à Popicos** "Fascinéma"

16
- EXPOSITION Paul Guyot
- Fête familiale autour de la **Boîte à Popicos**

Fascinéma pour le grand public, billets en vente au Centre 233-8972

17
- EXPOSITION Paul Guyot
- EXPOSITION RÉALITÉ CRÉATIVE au foyer
- **Série de nouveaux films Québécois**
  "L'homme à tout faire" de Micheline Lanctot
  Entrée libre

18
- EXPOSITION Paul Guyot
- EXPOSITION RÉALITÉ CRÉATIVE au foyer

19
- EXPOSITION Paul Guyot
- EXPOSITION RÉALITÉ CRÉATIVE au foyer

20
- EXPOSITION Paul Guyot
- EXPOSITION RÉALITÉ CRÉATIVE au foyer
- **Cours de chandelles de Noël**
  Offert par Raymond Paquin 3 leçons
  jeudi, le 20 novembre — 19h00 à 21h00 $21.00*/$24.00
  Un cours pour ceux et celles qui voudraient offrir quelque chose de nouveau à Noël. On aura l'occasion de fabriquer toutes sortes de chandelles: les chandelles d'eau, de sable, les chandelles appliquées, les chandelles 'oeil de boeuf', les chandelles ballons, les chandelles traditionnelles et encore . . .
  Les élèves pourront acheter les matériaux nécessaires au cours lui-même. À la fin du cours, les élèves auront fabriqué au moins une chandelle de chaque sorte

21
- EXPOSITION Paul Guyot

22
- EXPOSITION Paul Guyot

23
- EXPOSITION Paul Guyot

24
- EXPOSITION Paul Guyot

25
- EXPOSITION Paul Guyot

26
- EXPOSITION Paul Guyot

27
- EXPOSITION Paul Guyot

28
- EXPOSITION Paul Guyot

29
- EXPOSITION Paul Guyot

30
- EXPOSITION Paul Guyot (dernier jour)

***Avec carte de membre: $7.00 pour adulte, $5.00 pour moins de 18 ans. DONNE ACCÈS AUX LOCAUX HORS LES HEURES DE COURS.**

CONCOURS DE JOUETS

Réalisez votre jouet rêvé...réinventez le jeu "monopolie" ou "mouse trap"... inventez un nouveau "kermit" pas de limites!

Le concours de jouets est ouvert à tous, jeunes ou vieux, petits ou grands, individus ou groupes.

Une seule exigence - pas de patrons ou de "kits". L'originalité est en règle.

Une sélection se fera le samedi du festival du jouet à 13h00. L'âge et la créativité des participants, ainsi que le nombre de personnes qui ont collaboré au projet sera considéré lors de la sélection. Un prix d'excellence et trois prix de distinction seront offerts aux gagnants

Remplissez la formule ci-jointe et faites nous la parvenir avant le 28 novembre 1980. N'oubliez pas d'inclure une courte description de votre jouet ou jeu, (fonctionnement, matériaux utilisés, dimensions, etc.). La salle d'exposition sera disponible pour venir installer vos jouets, samedi le 6 décembre, dans l'avant-midi. Il serait bon que vous soyez présents pour expliquer votre jouet au temps de la sélection.

FORMULE D'INSCRIPTION

Nom(s) ______________________

Adresse ______________________

____

Téléphone ______________________

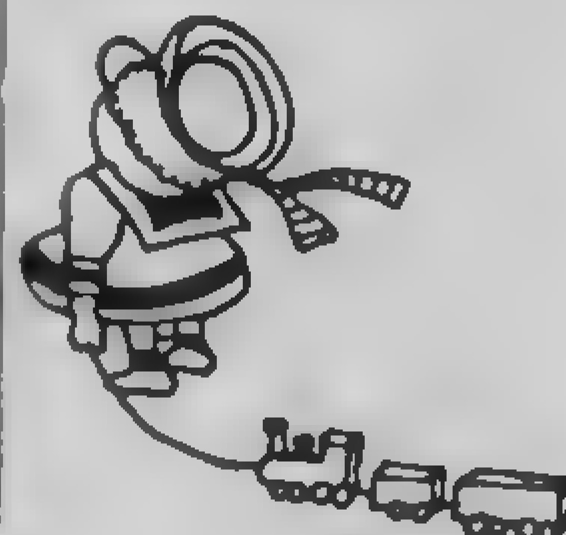
Titre de l'oeuvre ______________________

Valeur de l'oeuvre $
(pour les assurances)

Dimensions

Inclure avec cette formule, une description de votre projet

Envoyer au
Centre culturel franco-manitobain
Attention: Lise Brémault
340 boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7



Le bilan des élections scolaires

Il y a eu des suprises lors des élections scolaires. Ainsi dans la division scolaire de Saint-Boniface, c'est un francophone, Me Rénald Guay, qui a obtenu le plus de voix. Et alors qu'il est presque impossible d'élire plus de deux candidats francophones sur cinq commissaires dans cette division, un francophone est arrivé en sixième position. Pour d'autres commentaires, voir la chronique de Raymond Hébert en page 4.

Dans la division scolaire de la Rivière Seine, les électeurs vont devoir se familiariser avec une commission largement renouvelée. Ainsi à Saint-Adolphe/La Salle, le titulaire Louis Legal a à nouveau perdu contre Roland Lavallée. À Saint-Norbert, Ken Hildebrand et Shirley Loewen, deux nouveaux visages, font leur apparition.

Les résidants de Lorette/Île-des-Chênes seront représentés par Gilles Roch et Nelson Lemieux. À Sainte-Anne/Richer/ Sainte-Geneviève, les électeurs ont reconduit Archambault et Gilles Saindon, tandis que les électeurs de La Broquerie/Marchand/Woodridge ont élu, avec 15 voix de majorité, Maurice Sala, qui se présentait contre l'ancien président des Commissaires d'écoles franco-manitobains, Alfred Laurencelle.

Cette année, les gens de la Rouge ont dû changer leurs habitudes, puisque des élections ont eu lieu dans quatre quartiers. On été élus: Denis Barnabé à Letellier, Marc Hamonic à Saint-Malo, Jean Goulet à Dufrost/Carey et Gilbert Rioux et Edouard Robidoux à Saint-Pierre-Jolys. Germain Vermette, Louis Roy (Saint-Jean-Baptiste), Paul Dupuis (Otterburne), René Vermette (Aubigny) et Emile Huberdeau (Sainte-Agathe) avaient été élus sans concurrence.

Dans le Cheval Blanc, les résultats sont les suivants: Jean Allard (Saint-Laurent), Hilda Martens (Sainte-Eustache), Joe Legault (Élie) élu contre Rhonda Dunwoody et Patricia Nadeau (Fannystelle).

Trois sièges étaient à pourvoir dans la Montagne. Richard Grenier a été confirmé dans ses fonctions à Notre-Dame-de -Lourdes et Saint-Léon; Jean Dheilly a été élu à Haywood et Roger Bruneau n'a pas eu d'opposant à Saint-Claude. Il remplaçait le docteur Champagne.

Enfin, à Saint-Lazare Antonio Simard reste commissaire; Daniel Delaurier garde son poste à Laurier et Hector Archambault remplace Gilles Dupuis à Saint-Rose-du-Lac. Diane Dubé n'a pas été inquiétée à Saint-Georges et Roger Collet a été réélu dans la division scolaire de Saint-Vital.

Le coeur et la raison

Il paraît que le coeur a des raisons que la raison ne connaît pas. Cet adage semble s'appliquer avec une triste acuité au comportement des électeurs qui ont refusé d'accorder une nouvelle fois leur confiance à deux hommes qui ont pourtant fait leurs preuves: les ex-commissaires Alfred Laurencelle et Louis Legal.

Car en toute logique, lorsqu'un élu se représente devant le peuple avec la satisfaction d'avoir accompli ce qu'il avait promis, on comprend mal que l'électorat puisse le rejeter. C'est pourtant la triste mésaventure qui vient d'arriver à ces deux hommes.

Voici les faits. Louis Legal avait promis de garder ouverte l'école de La Salle. Promesse tenue. Les électeurs l'ont répudié plus que jamais. Louis Legal avait promis d'ajoûter des classes à Saint-Adolphe. Promesse tenue. 176 ont voté contre lui.

Les gens de Marchand réclamaient depuis des années le droit d'envoyer leurs enfants au secondaire de Steinbach. Alfred Laurencelle leur donne satisfaction. 75 pour cent le rejettent. Les résidants de Woodridge voulaient que les 7e, 8e et 9e années retournent au village. Alfred Laurencelle tient sa parole et 80 pour cent votent contre lui.

L'erreur de ces deux hommes n'a pas été de tenir parole, mais peut-être de croire naïvement que l'électorat, pris dans son ensemble, puisse être capable de reconnaissance. Alors qu'ils auraient dû agir en politicien. Rousseau l'avait bien dit: "Ceux qui voudront traiter séparément la politique et la morale n'entendront jamais rien à aucune des deux". Avis aux commissaires: la politique a des raisons que le coeur doit ignorer.

Bernard BOCQUEL

Saint-Léon

Le comité de parents a rencontré les professeurs

Le lundi 20 octobre dernier les parents de Saint-Léon rencontraient le nouveau corps professoral de l'école. Cette rencontre, organisée par le comité de parents, avait pour but d'accroître les rapports entre parents et enseignants et donner l'occasion à ces derniers d'expliquer leur programme pour l'année scolaire.

Au nom du comité de parents le président, M. Roland Talbot, souhaita la bienvenue aux nombreux participants et a présenté M. Jean-Joseph Ismé, directeur de l'école.

M. Ismé décrivit ses principes en éducation et il affima que cette année "beaucoup d'importance sera accordée à la discipline pour assurer le succès de l'éducation". Nous avons pensé que la discipline avait sa place et cette discipline sera appliquée de septembre 1980 à juin 1981". En retour les "profs" s'attendent à avoir la collaboration des parents. Il faudra que les élèves soient prêts à accepter les dispositions que les professeurs et les parents prennent pour eux.

Puis, le directeur présenta les enseignants: M. Normand Roy, directeur adjoint; Mme Nicole Roy et Mme Gisèle Girouard. Chaque professeur alla par la suite dans sa classe où, avec les parents des élèves dont il était titulaire, il traça un résumé du programme d'études dont il était responsable.



Emile et Gertrude Malo

M. et Mme. Emile Malo célébrerons leurs noces d'or le 9 novembre, 1980.

Ils ont été mariés le 5 novembre, 1930 à l'église de Saint-Malo. Le couple a demeuré à Saint-Malo pendant 25 ans, ils ont ensuite déménagé rue Thomas Berry à Saint-Boniface, où ils demeurent encore aujourd'hui.

M. et Mme Malo ont eu sept garçons Léon, Omer, Gilbert, André, Denis, Luc et Etienne. Ils ont 20 petits enfants et 2 arrière-petits enfants.

La fête commencera avec une messe privée chez leur garçon Luc, suivie d'une reception dans la salle de l'église des Saints-Martyrs Canadiens, rue Dussault de 14h à 16h. Les parents et amis de M. et Mme. Malo sont cordialement invités.

Les trois conseillers

Les candidats aux postes de conseillers pour le village de Saint-Léon furent tous élus sans concurrence. Serviront pour un mandat de trois ans MM. Romain Labossière, Bernard Toupin et Henri Bouvier.

M. Richard Grenier qui, depuis trois ans, était président du comité du village, ne brigua pas les suffrages cette fois.

Rencontre provinciale de Développement et Paix

Le samedi 18 octobre avait lieu à Winnipeg la rencontre provinciale de Développement et Paix. Denis Caillier, Louis Laurencelle, Norbert et Irène Toupin y participèrent. Ce fut une journée d'échanges, de rencontres avec d'autres personnes qui partagent les mêmes inquiétudes, et qui veulent mettre tout en oeuvre pour refaire le monde davantage selon le plan de Dieu.

Le thème choisi pour l'année 1980-81 nous donnera l'occasion: "militarisation et développement". Avec l'invasion brutale de l'Afghanistan, la querre ouverte entre l'Irak et l'Iran, de nouveau c'est partout la course aux armements, le vieil adage reprend vie: "Si tu veux la paix, prépare la guerre". On remarque durant la dernière année une augmentation de 10%, donc un grand total de 450 milliards, de quoi faire frémir la terre, je ne sais combien de fois.

De plus, c'est la montée des régimes militaires, qui au nom de la sécurité nationale, écrasent tous ceux qui voudraient travailler à améliorer leur sort. Bien plus, dernièrement on remarque une coalition de tous ces pays, Argentine en tête, pour faire front commun et ainsi proteger leur ligne dure.

Ce ne sont là que quelques indications pour vous montrer l'urgence d'un tel programme d'éducation. Il est question, et c'est encore à confirmer, que des personnes de l'équipe diocésaine Développement et Paix viennent réaliser une réunion régionale (Lourdes, Saint-Léon, Somerset) pour nous informer davantage du plan d'action. L'Avent n'est-il pas le temps le plus propice pour commencer? Est-ce que des gens intéressés ici à Saint-Léon prendront l'initiative de cette rencontre?

Louis Laurencelle

Cours prénatals pour mères célibataires

On donnera à l'intention des mères célibataires des cours prénatals à l'unité sanitaire de Saint-Boniface, (233 boulevard Provencher) tous les jeudis à 18h30 du 30 octobre au 18 décembre.

On traitera des divers aspects de la préparation à l'accouchement qui seront d'intérêt particulier aux mères célibataires. Cheryl Samson, assistante sociale, de "Children's Aid Society of Eastern Manitoba", et Sandy Evendon, infirmière de la santé publique de Saint-Boniface. feront la présentation des cours.

Les petites annonces

Jeune mère de famille désire prendre soin d'enfants de 2 à 5 ans chez elle, du lundi au vendredi. Atmosphère bilingue. Les dîner et goûters seront fournis. Baie Hampshire, Parc Windsor. Tél.: 237-8924
-532-

À VENDRE - Crèche de Noël munie d'une lampe intérieure approx. 24"x15"x16"
- "Stagecoach" attelé de 2 chevaux, muni d'une lampe intérieure.
- "Coveres wagon" attelé de 2 chevaux
- Linge de garçons & filles - grandeur: naissance à 2 ans. Téléphonez: 256-0283
-620-

À LOUER - place de stationnement 325, boulevard Provencher; avec prise de courant Téléphoner: 237-6413.
-602-

Voudrait acheter un "Philips Dictaphone LFH 0186" complet. Téléphonez (1)-433-7130
-613-

À VENDRE - lots de 3 & 5 acres, très bien boisés (evergreen trees) grands terrains adjacents (terrains de la couronne); endroit idéal pour ski de fond et moto-neige. Téléphonez: Gérard Tétrault, La Broquerie (1) 424-5404 après 18h.
-612-

Maman avec beaucoup d'expérience gaderait chez moi des enfants (nouveau-nés à 2 ans) du lundi au vendredi. Tél.: 247-8022 - 263 rue Horace à Saint-Boniface.
-618-

À LOUER - appartement de 2 ou 3 chambres à louer près de l'hopital Saint-Boniface, libre immédiatement stationnement et entrée privée $240 Composez: 247-3798
-629-

À LOUER - maison à Aubigny, 3 chambres à coucher. Libre immédiatement. Prix $100 00 par mois. Téléphonez: 237-5672
-619-

Je ferais des travaux de couture à domicile pour dames, enfants et hommes. Pas de téléphone. Ecrire à:

Mme Hélène Giordano
Foyer Chez Nous
309-187 av. de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3C6
-623-

Un couple retiré désire louer une maison de 2 chambres à coucher dans les environs de Saint-Norbert, Lorette, Ile-des-Chênes ($150.00/par mois). 233-4626 (Marcelle).
-624-

À LOUER - deux appartements simples dans Villa des Chênes, foyer d'âge d'or. Appelez 1-878-3295 ou écrivez C.P. 518, Ile-des-Chênes, Manitoba.
-625-

À LOUER - garçonnière meublée, libre immédiatement, près du Collège 552 rue de la Morénie. S.V.P. Tél.: après 17h au No 233-0452.
-626-

À LOUER - appartement de trois chambres. Libre le 1er novembre 458 Aulneau -
-622-

À DONNER - belle chienne berger allemand, 1an1/2, a tous ses vaccins, stérile, très douce avec les enfants. Téléphonez: 237-3799
-621-

À VENDRE - draperies pour salle à manger faite sur mesures (seulement deux ans d'usure) - 1 table dessus en arborite - pour massages un "Thermo Cyclopad" et un "niagara (hand unit)" en bonne condition - un manteau de cuir pour hommes, grandeur 40, en bonne condition - 1 commode avec miroir. Téléphonez: 257-6922.
-614-

À VENDRE - restaurant "Chez Grenier" à Notre-Dame-de-Lourdes, Man. - Tél: 248-2463
-628-

Si vous êtes intéressé à épargnez jusqu'à 10% sur vos comptes d'épicerie et jusqu'à 35% sur la quincaillerie, les appareils ménagers et l'ameublement, venez 443, rue Turenne chaque mercredi entre 13h et 18h
-595-

À VENDRE - Une "Van Ford, Econoline", 1976: radio AM/FM, cassette, sièges baquets intérieur aménagé, en excellente condition, appelez 233-8689 (en soirée).
-616-

PERDU - chein "Husky" de 3 mois, gris avec tête noire et poitrail blanc - aux alentours de la rue Masson - offre récompense - Téléphonez: 237-3456.
-617-

Boutique d'artisanat et de cadeaux accepte décorations de Noël fabriquées à la main et toutes autres pièces artisanales pour vente. Tél.: 233-8152.
-627-

À VENDRE - Dodge Maxi Van 1974, 318 h.p. avec 48896.000 mille, 4 pneus Michelin. Des offres seront acceptés jusqu'au 19 novembre inclusivement. L'offre la plus haute ne sera pas nécessairement acceptée. Envoyez vos offres à :
l'ambulance Sainte-Anne
a/s Georges Moreau
Sainte-Anne, Manitoba
R2H 1R0
-630-



VOICI LE CODE SECRET DES MEILLEURS ÉCHANGES : LES PETITES ANNONCES GRATUITES

envoyez-nous par écrit le texte de l'annonce à:
LA LIBERTÉ
C.P. 96
Saint-Boniface R2H 3B4

À LOUER SAINT-BONIFACE
Appartements de une et deux chambres à coucher
Composer 247-4942 ou 489-3461.

SERVICE-MAISON DE CONFIANCE

Billinkoff's
Poutres, poteaux, bois de charpente, produits asphaltés, contreplaque, panneaux à murs, produits créosotés, portes et châssis.
FERNAND ROBIDOUX ou GERRY CHOISELAT
625, rue Marion, Winnipeg, Man. R2J 0K3
Téléphone: 233-7121

Weicker's Hobby Shop
282, avenue Taché
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 247-9322
R2H 2A2
Lundi - Vendredi 10:30 - 17:30 | Samedi 10:30 - 16:00

L. Painchaud
PEINTRE ET DÉCORATEUR
- service personnel
- travail garanti
128 Lake Park Drive
Tél.: 257-7656

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
LOEWEN FUNFRAL CHAPELS
Steinbach Tél.: 326-2085

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT ET NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

François Avanthay
[redacted]
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5929

PIERRE J.R. DENISET
(B.A. LL. B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
674, rue Langevin
Saint-Boniface
Manitoba
Téléphone: 233-0614
Heures de travail:
Lundi, mercredi, vendredi 8h30-18h30
Mardi, jeudi 8h30-22h00
Samedi 10h00-16h00

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 956-1060

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
AVOCATS et NOTAIRES
R. E. TEFFAINE C.R. | L.V. TEILLET
M. MONNIN | C. SHARP
A.J. HOGUE | L. CENERINI
[redacted]
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone : 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L G MARCOUX, C R
R.L BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
F W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

ASSUREURS

ELW
- ASSURANCES
- IMMEUBLES
- HYPOTHÈQUES
- ÉVALUATIONS

Ernst.Liddle & Wolte Ltd
100 - 259 ave Portage, Winnipeg, Tel. 943-5408

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul Provencher, Tél.: 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU-VIE-MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher. Saint-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

ARROW
APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road
Winnipeg, Manitoba

Alice's Ceramics
575, rue des Meurons
Inscrivez-vous pour les classes du lundi au jeudi après-midi et le soir. Pour plus d'informations téléphoner au No. 237-1756

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél : 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher
Saint-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

ST ANTHONY'S BOOK & CHURCH SUPPLIES
(précédement Burns-Hanley)
164, boulevard Provencher
Winnipeg, Manitoba
[redacted]

Vitrail - "Stained & Leaded" Vitrail
Grass Roots Studio
Matériaux et cours en vitrail
A - 182 rue Goulet Saint-Boniface
233-0863

ENTREPRENEUR DE CONSTRUCTION

Air climatisé
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
[redacted]
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin, Sainte-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage
Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
ET
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, tél.: 942-2496
Examen de la vue
[redacted]
Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boulevard Provencher
Au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

J Lecker Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
James Shaen Ltd.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Téléphone: 943-6628

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Fontaine & Compagnie

165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

est à la recherche d'un

AGENT D'INFORMATION

Sous la direction du directeur général, l'agent d'information sera responsable:

- de l'information et de la publicité concernant les divers programmes du C.c.f.m.
- de la relation avec les médias
- de la préparation de documents et communiqués de presse

QUALITÉS REQUISES:

- très bonnes connaissances du français parlé et écrit
- très bonnes connaissance du Manitoba français
- doit faire preuve d'initiative et de bon jugement
- étude et/ou expérience dans le domaine des communications sociales

ENTRÉE EN FONCTION: le plus tôt possible

SALAIRE: à négocier

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 **novembre, 1980** à:

Le Directeur,
Le Centre Culturel franco-manitobain,
340, boulevard Provencher,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G7

LA CHANCE D'APPRENDRE UN MÉTIER

Vous cherchez du travail mais vous manquez de la formation adéquate?

Avez-vous pensé à suivre des cours professionnels pendant lesquels vous seriez payés?

Le nombre d'inscriptions est limité pour les cours précités, patronnés par la Commission canadienne du travail et de l'immigration en coopération avec "Red River Community College", province du Manitoba.

COURS DE CHAUFFEUR DE CAMION

(permis catégorie 5 avec stipulation de conduite de véhicules avec freins à air comprimé)

Durée: 5 semaines
But: devenir un chauffeur poids lourd
- les semi-remorques exclués -

Pour être admissible vous devez:

- être âgé de 18 ans ou plus
- avoir quitté l'école depuis au moins 12 mois
- posséder un permis de conduire valide au Manitoba, catégorie 5 ou 4 attestant une bonne conduite
- être en bonne santé

Date de commencement des cours:
17 NOVEMBRE 1980

PRINCIPE DES MACHINES - TRAVAIL À L'ATELIER

Durée: 12 semaines
But: préparation au travail induxtriel
Sujets: - outils de mesure et utilisation
- outils manuels (outils d'établi)
- soins et entretien des machines
- perceuses
- tours

Pour être admissible vous devez:

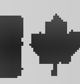
- être âgé de 17 ans ou plus
- avoir quitté l'école depuis au moins 12 mois
- avoir des dispositions pour la mécanique

Date de commencement des cours:
5 JANVIER 1981

Les indemnités d'apprentissage ou les allocations de chômage seront payées pendant les cours.

Pour plus d'informations, adressez-vous à votre bureau local du **centre de main-d'oeuvre de Winnipeg:**

344, rue Edmonton
1354, rue Main
1822, avenue Portage
220, avenue Hespeler
170, rue Marion
1048, route Pembina



Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

---

L'école Précieux-Sang

demande

UN PROFESSEUR À MI-TEMPS

pour la maternelle.

Entrée en fonction le **3 novembre 1980.**

S.V.P. envoyez votre demande à:

Le Directeur
École Précieux-Sang
209 rue Kenny,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2E5. Tél.: 233-4327

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE NO. 28

Est à la recherche

de professeurs

à compter du 3 novembre 1980 au 30 janvier 1981 (possiblement avant) au Complexe scolaire Saint-Claude pour les matières suivantes:

FRENCH 7 & 8
FRANÇAIS 8
FRANÇAIS 201

Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae et numéro de télephone à:

M. L Tougas
Complexe Saint-Claude
Saint-Claude, Manitoba
R0G 1Z0

À l'école Richard - Quart de temps ou plus

FRANÇAIS GRADE 6

et autre sujet à être déterminé.

Veuillez adresser votre candidature à:

M. L.Délaquis Téléphone: **744-2830**
École Richard ou **744-2466**
Somerset, Manitoba
R0G 2L0



Transports Canada — Transport Canada

POSSIBILITÉ COMMERCIALE

Transports Canada lance des appels d'offres pour une parcelle de terrain devant servir à construire, exploiter et administrer une aérogare de marchandises à l'aéroport international de Winnipeg, Winnipeg (Manitoba). On étudiera les soumissions en deux (2) phases. Au cours de la première phase, on demandera aux personnes intéressées de soumettre un plan de commercialisation et d'exploitation, les spécifications du bâtiment et celles de la construction d'une route-corridor côté piste. Lors de la deuxième phase, les soumissionnaires qui ont été acceptés à la phase devront présenter une offre financière.

On peut obtenir les documents relatifs à l'appel d'offres, pour les phases 1 et 2, en en faisant la demande au Surintendant régional, Gestion du matériel, Transports Canada, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6

Une réunion d'information aura lieu le 31 octobre 1980, à 10h30 (heure de Winnipeg), dans la salle du conseil du 4e étage, bâtiment administratif de Transports Canada, aéroport international de Winnipeg, 2000, avenue Wellington, Winnipeg (Manitoba). On y discutera de questions relatives à l'établissement de l'aérogare de marchandises proposée, on y expliquera les termes de l'appel d'offres et l'on examinera les modalités de location. Tous les soumissionnaires sont priés d'assister à la réunion, ou de s'y faire représenter.

Les soumissions pour la phase 1 seront acceptées jusqu'à 15h (heure de Winnipeg), le 16 décembre 1980, au bureau du Surintendant régional, Gestion du matériel, Transport Canada, 125, rue Garry, 6e étage, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6

Des soumissions cachetées portant sur la phase II seront acceptées jusqu'à 15h (heure de Winnipeg), le 15 janvier 1981, au bureau du Surintendant régional, Gestion du matériel, Transports Canada, 125, rue Garry, 6e étage, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère.

L'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée conclura un accord de quarante (40) ans avec le ministère des Transports.

F.E. Lay
Administrateur
Région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO. 4

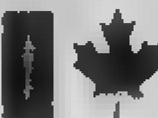
demande
des

MONITEURS DE NATATION, BILINGUES

pour enseigner les enfants des écoles élémentaires le vendredi matin seulement, (du 21 novembre 1980 au 23 janvier 1981). Doivent posséder la médaille de bronze. Préférence aux moniteurs et aux examinateurs de la Croix-Rouge.

Veuillez téléphoner à:

M. Jim Ogston,
Division Scolaire de Saint-Boniface
50, Monterey
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: **253-2681**



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

Projet:

Fournir et installer l'isolation aux murs des soubassements, 200 logement familiaux, bfc Shilo (Manitoba)

Dossier: SL 066 10.

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est)

VENDREDI, le 28 novembre 1980

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux bureaux de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Thunder Bay, Brandon

ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional **613 - 998-9549**, ou télex **053-4231.** Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $100.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1915) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1915) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ième étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside
Ottawa (Ontario)
K1A 0K3

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-80-37 Garage du matériel d'entretien - Aéroport de Regina.

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants:

Construction d'un garage pour le matériel d'entretien à l'aéroport de Regina, Regina (Saskatchewan).

Date limite: **Le 14 novembre 1980**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

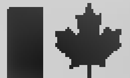
Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux associations de construction de Winnipeg, Regina, Saskatoon, Prince-Albert et Moose Jaw.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens



Transports Canada — Transport Canada

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE-VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"

Tél 256-4321
Ed. Guertin



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Manitoba

SERVICE COMPLET DE DEMENAGEMENT



Rolly's Transfer CO. LTD.

256-5869 **256-2564**

Personnel tout à fait experimenté

EMOND
ROOFING AND SIDING LTD

Vérifier votre toit

Isolation de maisons - recouvrement en aluminium et en vinyle

Spécialités de bardeaux et de "shakes" en cèdre *Estimations gratuites*

109 rue Marion Téléphone: 247-3247



Le Collège Universitaire de Saint-Boniface recherche

Aide cafétéria II

À temps partiel pour suppléance

Adressez votre demande au:

Contremaître de la cafétéria
Collège Universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7

Téléphone: 233-0210

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-79-30 - Terminus/bâtiment d'opérations à Repulse Bay et Spruce Bay. T.N.O.

Détail des travaux: construction de bâtiments couverts pour voyageurs aux aéroports de Repulse Bay et Spruce Bay, Territoires du Nord-Ouest.
Date limite: **le 20 novembre 1980**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux associations de construction de Yellowknife, Winnipeg, Edmonton et Prince Albert.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

Transport Canada Transports Canada

C.R.T.C. :
Avis d'audience publique

[redacted], le 16 octobre 1980 Le C.R.T.C. tiendra une audience publique à compter du 9 décembre 1980 au Regina Inn, intersection de l'avenue Victoria et de la rue Broad, Regina (Sask.) afin d'étudier ce que suit.

39 **Elie, Saint-Eustache (Man)** et la région avoisinante: demande (791073000) présentée par Philip Chabot, représentant une compagnie devant être constituée, "General Delivery", Élie (Man.) R0H 0H0, en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise de télévision par câble desservant Élie, Saint-Eustache et la région avoisinante, comme suit: Taux maximums projetés: frais d'installation $25, taux mensuel (incluant micro-ondes) $10.

Distribution projetée
Service de télévision: SRC (anglais), CTV, SRC (français), CKND-TV (IND) Winnipeg, *KGFE (PBS), Grand Forks, ND., * WDAZ-TV (NBC), Devils Lake, ND., *KTHI-TV (ABC) Fargo, ND., *KXJB-TV (CBS), Valley City, ND., émissions communautaires
Service radiophonique: CITI-FM Winnipeg, CHIQ-FM Winnipeg, CHMM-FM Winnipeg, CBW-FM Winnipeg, CKSB Saint-Boniface.
*par l'intermédaire de micro-ondes

Il est à noter que le requérant prévoit participer avec le ministère des communications, de concert avec le "Manitoba Telephone System" et l'Association canadienne des sociétés exploitantes de télécommunications, à l'application à titre expérimental, de la technologie de la fibre optique pour l'exploitation des services de télévision par câble à Élie et Saint-Eustache.

La demande peut être examinée au bureau de la municipalité rurale de Cartier, route provinciale No 248, Elie; Bureau de poste, rue Main, Saint-Eustache.

45. **Oak Lake (Man.)** : demande (792109100) présentée par la Société Radio-Canada dans le cadre du plan accéléré de rayonnement en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de télévision de langue française à Oak Lake, opérant sur le canal 32 avec une puissance apparente rayonnée de 21,500 W (à partir de CBWFT Winnipeg). La demande peut être examinée au Bureau de poste, Oak Lake.

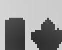
Comment intervenir: quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande doit présenter une intervention écrite comportant un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier; on doit aussi indiquer si l'on désire ou non comparaître à l'audience

Date d'échéance pour la réception des interventions au Conseil et chez le requérant: le 19 novembre 1980; les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messager au requérant et au C.R.T.C., Ottawa (Ont.) K1A 0N2 avec preuve de signification. À remarquer qu'elles doivent être reçues à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date.

Les interventions aux demandes présentées par la Société Radio-Canada doivent être adressées au bureau de la Société Radio-Canada, 1500, av. Bronson, CP 8478, Ottawa (Ont.) K1G [redacted]

Examen des demandes et des documents: à l'adresse locale indiquée dans cet avis et au Conseil, Édifice Central. Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage Pièce 561, Hull (Québec); au bureau régional du C.R.T.C. de l'Ouest, suite 1130, 701 ouest, rue Georgia, Vancouver.

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des règles de procédure, disponible au coût de $1.50 au; centre d'édition, centre d'imprimerie, Imprimerie et édition, Ministère des approvisionnements et services, Ottawa (Ont.) K1A 0S9 Renseignements: Écrire au Conseil ou téléphoner à 819-997-1027 ou 997-1328 (PN-97)



[redacted]
Telecommunications Commission

LE CLUB LA VERENDRYE

Club privé carte de Membre requise

614, rue des Meurons, Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997

MEUNERIE CAMIRAND INC

Acheteur de grain

Richard Robitaille 3000, rue Sinclair Winnipeg, Manitoba

Tél.: **338-1367**

[redacted]
SAINTE-ANNE
dimanche le **2 novembre** 1980
13h à 16h

Maison de deux étages avec 4 chambres à coucher. Cette maison n'a que 4 années et est bâtit sur un terrain de 4 acres donnant sur la rivière Seine. Cette propriété est idéale pour l'élevage des chiens ou des chevaux.

La propriété en question située à un mille et demi à l'est du village de Sainte-Anne offre un emplacement idéal pour le ski de fond et le canotage.

Pour plus de renseignement téléphonez à Adrien Moquin **au No. 233-1999 ou 247-9124.**

C-21 CARRIE REALTY

[redacted]

Magasin d'épicerie avec équipement - 2500 pieds carrés - très bon rendement - doit être vendu - toute offre ou échange seront considérés.

[redacted]

Excellente propriété commerciale zone C2 - faites votre choix de 33, 66, 99 ou 132 pieds - tout échange considéré.

[redacted]
hypothèque 11 1/2%

Charmant bungalow de 3 chambres à coucher avec sous-sol fini - fournaise "Franklin" - 2 chambres à coucher supplémentaires - lot boisé.

Sainte-Anne, Manitoba

152 acres - ferme laitière - vendeur reprendrait une hypothèque d'un acheteur qualifié.

Pour plus d'information, appelez

[redacted]
BLOCK BROS. - 257-9692

For 75 years
STEVENSON
the REAL ESTATE people

SAINT-NORBERT

À vendre, bungalow, 4 chambres à coucher. 91.6 mètres carrés, moins de 7 ans, 1 1/2 salle de bains, sous-sol fini, cheminée en briques, beau grand lot et jardin bien boisé, buanderie bien finie, cuisine en beau chêne, près de l'école Noël-Ritchot. $69,700.

Appeler (en anglais s.v.p.)
Mme G. Parker
Bureau: **786-6851**
Domicile: **885-1970.**

S.S. STEVENSON & CO.

—À LOUER—

477 rue Ritchot

maison de 2 chambres à coucher
meublée avec goût
garage - nouveaux poêle et réfrigérateur.
Composer: 247-4942 ou 489-3461

Saint-Boniface
EXCELLENTE VALEUR

Bungalow de 3 chambres à coucher - simple garage situé sur beau grand lot 40'x100'.

Pour tous renseignements téléphonez à
Roméo Lafrenière No **247-6777**
A.E. Le Page No **257-0661**

À LOUER

Île-des-Chênes

grand appartement de deux chambres à coucher - utilités et stationnement compris. Possession immédiate

GERRY 257-1182
PETER 256-9083

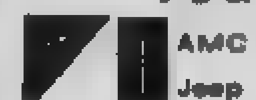
—À VENDRE—

477 rue Ritchot

maison de 2 chambres à coucher
meublée avec goût,
garage - nouveaux poêle et réfrigérateur.
Composer: 247-4942 ou 489-3461



"Vous pouvez compter sur nous"





- **voiture neuves**
- **voitures usagées**
- **financé par la banque de la Nouvelle-Écosse**
- **service et pièces détachées**
- **réparations Autopac**
- **location de voitures de tous genres.**

Pan Am Motors
„KNOWN FOR FAIRNESS" 1978 LIMITED

1430, AVENUE ELLICE, WINNIPEG MANITOBA
R3G-0G4 - TÉLÉPHONE: 786-3891

La Page de Bicolo ...



Bonjour les amis!

Aujourd'hui je viens lancer un MINI-CONCOURS sur l'ancien temps et le nouveau. Tout ce que tu as à faire c'est de dessiner un portrait du temps moderne qui correspond avec l'image de l'ancien temps.

Alors fais vite. Tu peux gagner un beau prix!

Envoie avant le 15 novembre à:

Bicolo
c.p. 262
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba R0A 1V0

Ton nom:________________
adresse:________________
____
Âge________________
Numéro de Membre____________

Hourra! pour les GAGNANTS du concours d'automne.

PETITS: Le dessin à colorier de l'écureuil.
Madeleine Legal, 2 ans - Sainte-Anne
Magali Nayet, 4 ans - Saint-Pierre-Jolys
Marc Bissonnette, 7 ans - Saint-Joseph
Donald Normandeau, 5 ans - La Broquerie
Normand Delaquis, 6 ans - Notre-Dame-de-Lourdes
Jeannette Desharnais, 6 ans - Saint-Pierre-Jolys
Nicki Smith, 6 ans - Transcona
Rachelle Tourond, 7 ans - école Taché
Nancy Fontaine, 7 ans - Powerview
Angèle Vermette, 9 ans - Aubigny
Daniel Tremblay, 8 ans - Lorette

Un nom pour l'écureuil

FROUFOU de **Michelle Massicotte,** 7 ans 41 Edgemont, Saint-Boniface

PISTACHE de **Alain Cénérini** Saint-Norbert

GRIGNOTTE de **Chantal Arpin** 1048, rue Blair Winnipeg
de **Rosanne Legal Sainte-Anne**
de **Mona Lemoine** Sainte-Agathe

et bien d'autres beaux noms tels que: Pompom, Cannelle, Demoiselle, Roussette, Saute-Minute, Touffue...etc. **Vous avez beaucoup d'imagination!**

Concours des GRANDS "Une petite feuille m'a dit..."

Geneviève Préfontaine, 9 ans - école Taché
Donald Legal, 9 ans - Sainte-Anne
Danielle Dupasquier, 9 ans 145 rue Masson, Saint-Boniface
Anita Thibert, 10 ans - Headingly
Nathalie Lesage, 10 ans - école Taché
Louise Gauthier, 11 ans - Richer
Léo Poirier, 11 ans - Otterburne
Michelle Konz, 11 ans - 18 Clifwood Dr. Winnipeg
Giselle Choquette, 11 ans - 6 chemin Jogues, Winnipeg
Denise de Rocquigny, 11 ans - Saint-Claude

J'ai reçu tellement de belles histoires et des poèmes bien écrits que j'ai eu beaucoup de difficultés à choisir des gagnants... **Bravo à tous** pour cette extraordinaire participation!

Je ferai paraître quelques histoires et poèmes dans mes pages.

Pour mes petits amis

Nous sommes dans la jungle et un de ces quatre animaux ne devraient pas se trouver là: Lequel? Colorie.



Courrier

4 sept. 1980

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour la bicyclette que j'ai gagnée au concours de la bande dessinée

Je l'ai bien appréciée durant les vacances d'été.

Merci encore une fois!

De ton amie,
Julie Pelletier,
Saint-Boniface

Cher Bicolo,

Un gros merci Bicolo pour ma lampe de poche que j'ai gagnée au concours du printemps. Je l'ai bien appréciée durant nos vacances à Grande Prairie et en Colombie

Merci.
Lorraine Chatel
Saint-Claude

Cher Bicolo,

Merci pour les deux livres que tu m'as envoyés. La lecture est mon passe-temps favori. Toutes les semaines je regarde ta page dans **LA LIBERTÉ.** Je suis contente d'être membre de ton Club.

Ton amie,
Joëlle Rioux
Saint-Pierre-Jolys

Hier et aujourd'hui

Même si les oiseaux font encore leurs nids de la même façon depuis le commencement du monde, il n'en est pas ainsi avec les maisons et les fermes. Tout a changé, les meubles, les appareils ménagers, les machines d'agriculture. Autrefois, le fermier faisait la traite des vaches à la main et envoyait le lait à la ville dans des bidons. Aujourd'hui cela se fait avec des trayeuses electriques. Les mamans lavaient le linge dans une cuve et une planche rabotteuse maintenant elles se servent d'une machine automatique. Mais, malgré toutes ces commodités les gens semblent travailler autant qu'avant!

Réponse: La salle d'attente:
4,6,3,1,8,2,5,7,9
ou l'inverse.

Réponses: Mots croisés
1. Charrue 2. Bidon 3. scie 4. télévision
5. fer 6. cheval 7. rouet 8. paille
9. maison 10. cafetière.

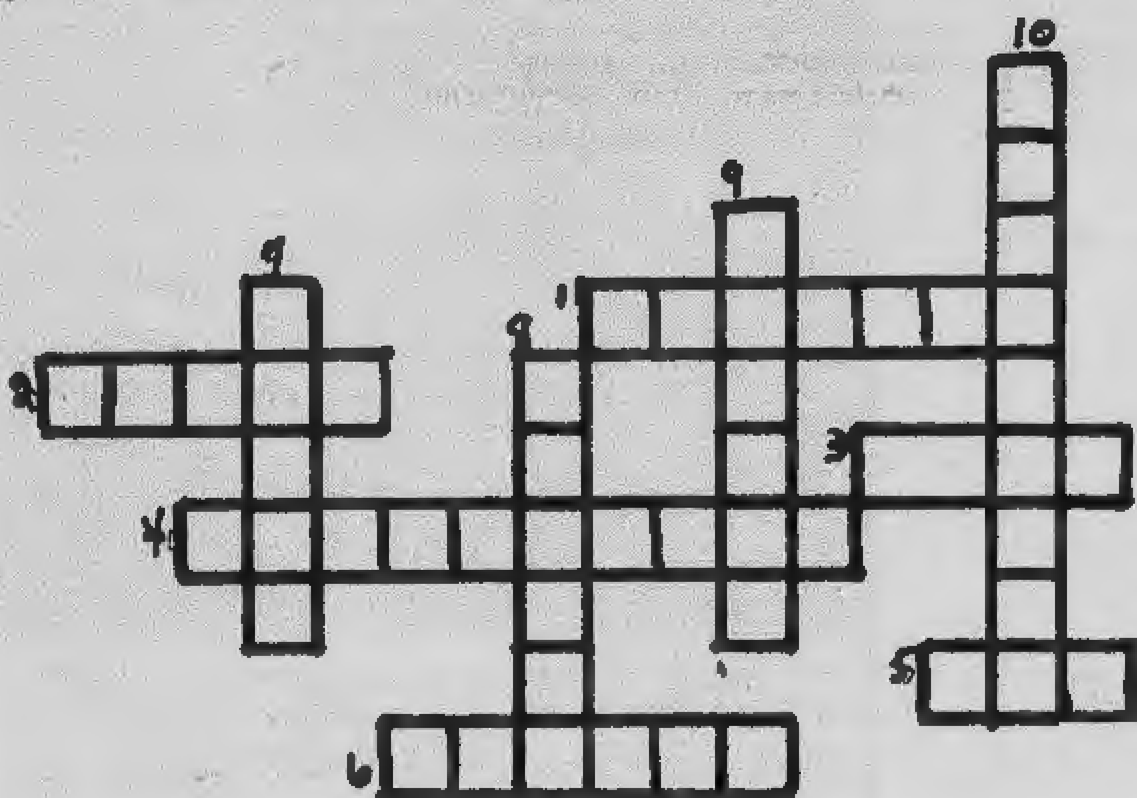
Bernard Shaw, le grand humoriste, se voit contraint d'écouter un enfant que sa mère veut absolument considérer comme un prodigé du piano.

- Alors, maître, qu'en pensez-vous?
- Cet enfant est un nouveau Picasso...
- Mais...Monsieur...Picasso n'est pas un pianiste...
- Votre fils non plus, madame.


"Je vais prendre celui-ci."

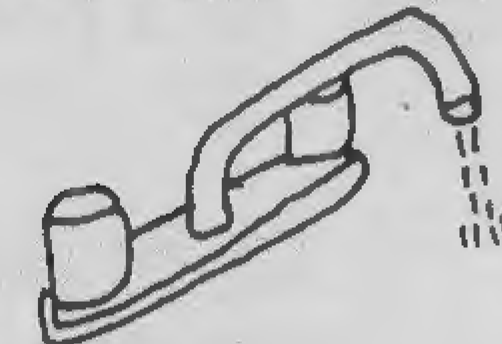
Membre gagnant:
No 4314
Debra-Lynn Vincent - 9 ans
62-700 River Rd. Winnipeg

Regarde les images et fais les mots croisés.





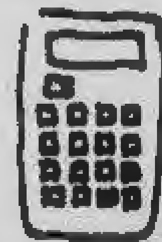
Fais une ligne joignant chaque article ancien à l'article moderne.














Bicolo salue ses nouveaux Membres

5679 **Amanda Drake,** 633 Sherburnst, Winnipeg
5680 **Emily Drake,** 633 Sherburnst, Winnipeg
5681 **Patricia Hamilton,** Lorette
5682 **Guy Desharnais,** Saint-Pierre-Jolys
5683 **Angéline Tétraule,** 806 Oakenwald, Winnipeg
5684 **Renée Tremblay,** Saint-Lazare
5685 **Philippe Simard,** Lorette
5686 **Jo-Anne St-Vincent,** Sainte-Anne
5687 **Paul Beaudin,** Saint-Eustache
5688 **Christine Collins,** 42 rue Brandon, Thompson
5689 **Yanic Coquereau,** 445 rue Aulneau, Saint-Boniface
5690 **Jade Coquereau,** 445 rue Aulneau Saint-Boniface.

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

....

Code postal: ....**Âge:** ....

Nécrologie

Père Charles COMEAU, O.M.I.

Le père Charles Comeau mourait le 13 octobre 1980 à Sainte-Agathe des Monts, Québec, à l'âge de 81 ans.

Né à Henriville, P.Q., il entra chez les Oblats en avril 1918; il fut ordonné prêtre à Edmonton le 24 juin 1924.

Il fut missionnaire à Lebret Saskatchewan, à Camperville et Sandy Bay, Manitoba, puis à Kenora, Ontario. En 1942 il fut nommé directeur de l'école indienne de McIntosh, Ontario. En 1944 il fonda la mission indienne à Ebb-and-Flow, Manitoba.

En septembre 1955, il fut nommé curé de la réserve indienne de Fort Frances, Ontario. En 1963 il devint missionnaire avec résidence à Fort Alexander, Manitoba, et, en septembre 1971, il retourna à Lebret, Saskatchewan, comme missionnaire de réserves indiennes de la vallée de la Qu'Appelle.

Il se retira en juin 1973 à Saint-Norbert, Manitoba et en août 1975, il alla à Sainte-Agathe-des-Monts, Québec. Les funérailles eurent lieu à Richelieu, P.Q., le 15 octobre 1980. Le père Comeau parlait couramment le Saulteux. Toute sa vie fut marquée par l'esprit de sacrifice et de dévouement envers les Indiens chez lesquels il travailla.

R.I.P.

On demande
une
ANIMATRICE PRÉSCOLAIRE
pour une prématernelle à Saint-Claude. Deux ou trois jours par semaine.
QUALIFICATIONS:
- expérience avec les enfants d'âge préscolaire
- bonne connaissance du français et de l'anglais

Pour soumettre votre nom ou pour plus d'information, appelez **Marlene** au no **379-2067** ou **Gisèle** au no **379-2341.**



Cette publicité est payée par la S.F.M.

Pendant le mois de novembre
Profitez des prix de 1980



Monuments Brunet

405, rue Bertrand, Saint-Boniface — Tél.: 233-7864

Lundi au Vendredi - 9h30 à 17h30
Samedi - 9h30 à 16h00

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MARIE ROSE ASSELIN

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 24 novembre 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour du mois d'octobre 1980.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu EDMÉE ELMERIA DESMARAIS, du village de Lorette, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 1er décembre, A.D. 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 20e jour du mois d'octobre, A.D. 1980.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession

Nous sommes prêts pour les Fêtes... c'est le temps de réserver!



Pour voyager sans problèmes dans le temps des Fêtes, le train est imbattable. Et c'est pourquoi tant de monde l'utilise à cette période de l'année.

Chez VIA, nous ferons tout ce qui est possible pour bien vous servir. Toutes nos voitures-coach, nos voitures super confort, nos voitures-lits seront en service. Nous ajouterons des voitures à certains trains. Et en période de pointe, nous ajouterons certains trains à l'horaire régulier.

Réservez de bonne heure. Dès maintenant, si vous le pouvez. Nos standards sont ouverts 24 heures sur 24, ce qui vous permet de téléphoner en dehors des heures d'ouverture normales.

Rendez-vous à la gare le plus tôt possible pour prendre livraison de vos billets ou profitez de notre service de livraison de billets par la poste. Vous pouvez payer avec les cartes Visa, Master Card, Amex, En Route, Diner's Club ou CP.

Ou, tout simplement, faites appel à votre agent de voyages.

Mais le plus important, c'est de réserver tôt.

TRAITEZ-VOUS BIEN, PRENEZ LE TRAIN.



DATE LIMITE POUR LES NOMINATIONS 31 DÉCEMBRE 1980

NOMMEZ MAINTENANT UN JEUNE MANITOBAIN CITOYEN DE L'ANNÉE

Les associations, les églises, les écoles, les chambres de commerce, les individus ou n'importe quel groupe peut nommer un jeune, citoyen de l'année.

La 3e remise annuelle de récompenses reconnaitra à nouveau la contribution des jeunes



● à la famille, à l'école, à l'église ou à la communauté ● Manifestation personnelle de courage ● Démonstration d'initiative sans intérêt personnel - N'importe quel garçon ou fille, ainsi que n'importe quel groupe de 6 à 18 ans, sont éligibles.

Ne tardez pas, nommez-le aujourd'hui!
Un projet commun de

"The Pioneer Group"

Pioneer Life
Pioneer Trust

en collaboration avec
"Manitoba Community Newspapers Association"

Les formules de nomination sont disponibles à votre journal local ou à:
Canadian Pioneer Management Ltd
500-280 Smith Street
Winnipeg, Manitoba R3C 1K2

Les soumissions de nomination devront imclure tous les détails qualifiant le candidat et une photo d'école récente. le tout sera retourné.

BATTEZ L'INFLATION CHEZ TARA

ACHETEZ UN NOUVEAU MODÈLE 1980



1980 FIESTA, FLAMBANTE NEUVE

Traction avant, 4 vitesses, transmission à vitesse surmultipliée, dégivreur arrière, pneus radiaux, radio AM.

$5,868,00



CHOIX DE **77** AUTOS ET CAMIONS 1980

1980 MARQUIS NEUVE

8 cylindres, automatique, servo-direction, servo-freins, dégivreur arrière, batterie ultra-robuste.

$6,984.00



1980 BOBCAT NEUVE

Sedan 2 portes, pneus radiaux, dégivreur arrière, vitres teintées, moulures latérales, système de chauffage

$4,988.00

PAS D'ACOMPTE À PAYER AVEC CERTIFICATION DE CRÉDIT

PAS D'OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE

1980, NEUF - 1/2 TÓNNE

Moteur 302-V 8, automatique, système de chauffage de grande puissance, servo-direction, volant ajustable, miroirs de côté "western", batterie ultra-robuste, pneus radiaux.

$6,988.00



TOUT SERA VENDU

TARA

MERCURY SALES LTD.

750 PEMBINA **Téléphone: 284-7650**